

# EN BIEF

BULLETIN MUNICIPAL DE RIVES-D'AUTISE



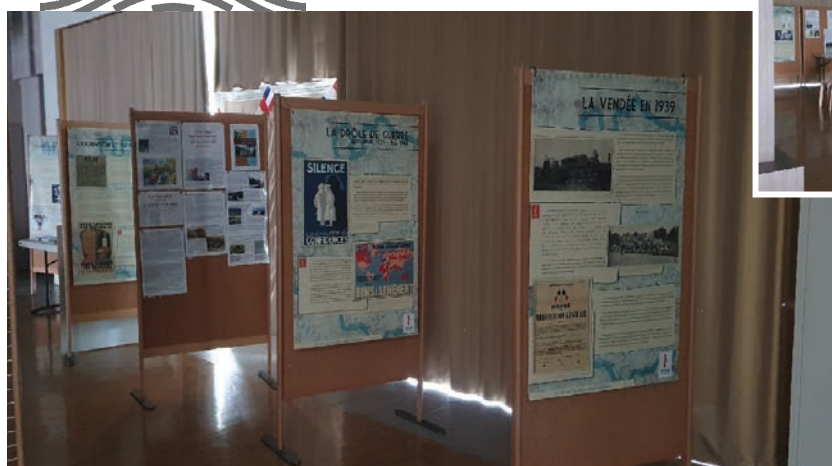
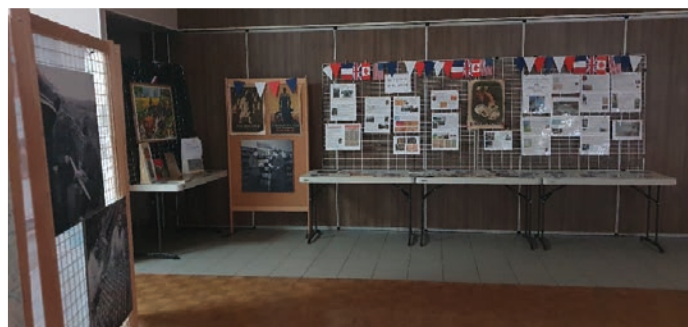
DÉCEMBRE 2025 





Les cérémonies commémoratives de la fin de la Seconde Guerre Mondiale ont été l'occasion de procéder à l'inauguration d'une plaque en souvenir de la bravoure des habitants de Oulmes, Nieul-sur-l'Autise et Benet venus au secours de l'équipage d'un bombardier américain abattu le 5 mars 1944.

Une exposition et une marche du souvenir à Sauvéré ont été organisées pour découvrir la grotte qui a abrité l'un des soldats américains. L'exposition a été ouverte aux habitants, aux écoles, transmises dans les bibliothèques. Un très beau travail de mémoire.



**SUIVEZ LA VIE COMMUNALE ÉGALEMENT SUR**

➤ [www.rives-autise.fr](http://www.rives-autise.fr)

📘 @Rivesdautise

et sur l'application IntraMuros 

# SOMMAIRE



## ARRÊT SUR IMAGES

2

### VIE COMMUNALE

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| Mot du Maire                               | 4  |
| Principales décisions du Conseil Municipal | 6  |
| Commissions municipales                    | 12 |
| Conseil Municipal des Enfants              | 20 |
| Bibliothèque municipale                    | 22 |

### VIE SCOLAIRE

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| École publique de Rives-d'Autise       | 24 |
| École privée Saint-Ambroise            | 26 |
| Amicale de l'école de Rives-d'Autise   | 28 |
| OGEC et APEL de l'école Saint-Ambroise | 29 |

### VIE ASSOCIATIVE

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| Football Club Nieul-Maillezais-les-Autises                           | 30 |
| Basket Club Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault                           | 31 |
| Amicale des retraités de Nieul-sur-l'Autise                          | 32 |
| L'âge d'or rencontres loisirs d'Oulmes                               | 33 |
| Association Sportive de Badminton de l'Autise                        | 33 |
| APPMA « Le dimanche du travailleur »                                 | 34 |
| Amicale Laïque Rives-d'Autise-Bouillé-Courdault                      | 35 |
| Association Théâtre Culture et Loisirs d'Oulmes                      | 35 |
| La cabane pirouette                                                  | 36 |
| CATM - ATPG - Anciens combattants de Rives-d'Autise                  | 37 |
| Cyclo Autisien                                                       | 37 |
| La pétanque Oulmes-Bouillé-Courdault                                 | 38 |
| La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise                                | 38 |
| Société de chasse La Saint-Hubert d'Oulmes - Bouillé-Courdault       | 39 |
| Amicale des donneurs de sang bénévoles de Benet - Nieul-sur-l'Autise | 39 |
| Culture et Loisirs en Autise                                         | 40 |
| Le Jarlingon                                                         | 41 |
| Punch 85                                                             | 41 |
| Les Gueurnivelles                                                    | 42 |
| Comité de la Fête de la Meunerie                                     | 43 |
| Fitness Body Challenge                                               | 44 |
| MAM'aison sur l'Autise                                               | 45 |
| Répertoire des associations                                          | 46 |

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Répertoire des professionnels                     | 48 |
| Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise        | 53 |
| Police intercommunale - Halte aux dépôts sauvages | 53 |
| ADMR                                              | 54 |
| Association Valentin Haüy                         | 55 |
| L'Outil en main                                   | 55 |
| Recensement citoyen                               | 56 |
| Papiers d'identité                                | 57 |
| État civil                                        | 58 |
| Contacts utiles                                   | 59 |

### HISTOIRE

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| Nieul dans la Seconde Guerre Mondiale - Partie 2 | 60 |
|--------------------------------------------------|----|

## EN BIEF

Bulletin municipal de la ville de Rives-d'Autise ❧ Décembre 2025

**Responsable de publication :** Michel BOSSARD, Maire

**Comité de rédaction :** Commission Communication

**Mise en page :** Agence de communication STENDY MALLET - 140 Rue de Fontenay 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Tirage en 1 000 exemplaires



Notre pays traverse une crise importante, chaque jour on peut se poser une question :  
où va-t-on ?

Depuis le début de l'année, des premiers ministres en veux-tu, en voilà !! Le déficit de l'Etat continue de s'accroître. Emprunter pour l'intérêt de la dette est interdit pour les communes, l'Etat le fait et la crise économique nous entraîne vers une période de défis et d'incertitudes face aux enjeux importants liés à la cohésion sociale, à l'environnement, l'insécurité, la justice, l'économie, l'éducation nationale, etc.

Pouvons-nous espérer en la capacité collective de nos élus parlementaires à faire face à ces enjeux avec lucidité, détermination et cohérence ? C'est le souhait que font nombre de français.

Les communes seront impactées tant qu'un budget solide, équilibré et qui ne touche pas aux recettes de nos territoires, ne sera pas voté.

Nos finances à RIVES-D'AUTISE sont saines et laissent une marge de manœuvre pour les années à venir, car si des travaux demandent de l'investissement financier, des emprunts vont arriver à leur terme et la capacité de désendettement permet de prévoir de futurs projets.

Il est important pour une commune et ses élus de pouvoir bénéficier d'une marge d'autofinancement confortable.

En 2025 comme les années précédentes, des réalisations diverses et variées ont été effectuées et vous allez les découvrir dans ce bulletin.

Aménager, développer, enrichir son patrimoine, ainsi que soutenir les associations, les écoles, les commerces, les initiatives locales, permet à RIVES-D'AUTISE d'être une commune qui attire mais nous ne pouvons pas malheureusement toujours répondre aux sollicitations qui concernent l'achat ou la location.

C'est un enjeu important pour nous et les communes voisines, car si nous voulons créer de l'emploi, il faudra proposer de l'habitat. C'est donc un des défis à relever dans les années à venir et le fait que la commune soit retenue dans le programme « Village d'Avenir » et « Opération de Revitalisation du territoire » initié par l'Etat, permet de l'ingénierie nécessaire à l'étude sur le devenir de nos centres bourgs en particulier.

Le souci constant des élus est d'adapter nos services aux besoins de chacun, des jeunes aux seniors, et de tous ceux qui font la richesse de notre commune,

qui bénéficie en plus d'un patrimoine que l'on nous envie avec le label « Petites Cités de Caractère », facteur d'attrait pour les touristes.

Pour terminer cet éditorial, je souhaite vous informer si ce n'est déjà fait, qu'après 42 ans au sein du Conseil Municipal dont 25 comme Maire, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales de mars 2026. C'est un choix personnel et familial qui mettra fin à une période de ma vie enrichissante, faite de rencontres diverses, de projets réalisés, de défis relevés mais aussi d'une activité prenante en temps et très énergivore également.

C'est donc l'occasion de laisser la place à une nouvelle génération, porteuse d'idées nouvelles, pour contribuer au développement de notre commune afin qu'elle soit encore plus dynamique, accueillante et innovante.

Je tiens à vous remercier sincèrement de votre confiance pendant toutes ces années et vous tous qui comme moi êtes attachés à RIVES-D'AUTISE, je vous invite comme tous les ans à nous retrouver le 17 janvier aux vœux pendant lesquels nous pourrons, vous pourrez échanger lors de ce moment convivial.

**Avec les élus et les agents qui œuvrent au quotidien pour vous et pour l'avenir, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026.  
Bonne année à toutes et tous.**

**« La commune... heureusement ! » oui nous sommes là pour vous.**

**Michel BOSSARD**  
*Maire de Rives-d'Autise*



2025 à Rives-d'Autise a été une année riche en évènements, en réalisations de projets et en réflexions sur l'avenir de la commune pour qu'elle continue de cultiver son dynamisme, son attractivité dans un environnement convivial et à taille humaine.

En complément des animations et cérémonies annuelles qui permettent à chacun de se retrouver autour d'une cause commune, la Fête de la Meunerie et le séjour patrimonial des CM des écoles situées sur notre commune ont enrichi..., comme chaque année impaire à Rives-d'Autise. Des moments de partage et de découverte autour du patrimoine de notre commune afin de le préserver et de continuer à le faire vivre, tout cela grâce à une mobilisation étroite des associations, des professionnels investis à Rives-d'Autise et des services communaux. Au-delà de la volonté de transmettre une mémoire collective, c'est une réelle intention de faire perdurer des liens sociaux qui peuvent être mis à mal dans une vie quotidienne qui s'accélère en permanence, qu'il est nécessaire de préserver et qui fait le succès de ces évènements.

En parallèle de ces investissements humains, des projets communaux se sont également concrétisés au cours de cette année. Ainsi la Halle-Guinguette a fait peau neuve dans le Parc du Jarlignon pour mieux accueillir les évènements orchestrés par les associations, les Autisiens, la municipalité ou même des partenaires d'autres horizons pour faire résonner ce cadre de verdure. Les travaux de voirie, d'urbanisme et des bâtiments se sont également poursuivis à plusieurs endroits du territoire communal, pouvant créer des désagréments temporaires, mais permettant de préserver et d'améliorer le cadre de vie agréable et serein recherché par les Autisiens. C'est avec cet objectif que les habitants de Rives-d'Autise ont pu se mobiliser dans le cadre de la concertation citoyenne ORT mise en œuvre cette année à travers la réalisation des balades interactives, la carte interactive regroupant les idées émergentes et les ateliers participatifs. Merci à celles et ceux qui se sont investis dans l'intérêt communal pour enrichir cette réflexion et ainsi définir des actions à mener tout en veillant à poursuivre cette consultation participative pour leur concrétisation et à saisir les opportunités qui se présentent.

Cette fin d'année est également l'occasion de remercier les agents communaux qui permettent de concrétiser cette réflexion collective en assurant les services qui incombent à la municipalité en faveur des Autisiens tout en veillant à s'adapter aux besoins évolutifs, aux réglementations et sollicitations quotidiennes. Merci à eux.

**Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année chaleureuses et riches de moments conviviaux.**



**Mélanie MOINARD**

*Maire déléguée de  
Nieul-sur-l'Autise*

**Philippe GÉROME**

*Maire délégué  
d'Oulmes*



## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de fixer les tarifs 2026 du centre du Vignaud (voir site internet de la commune).
- 2 - de fixer les tarifs 2026 des salles communales (voir site internet de la commune).
- 3 - d'accepter une convention de réalisation relative à des travaux de rénovation concernant l'horloge de l'éclairage public dans l'armoire située rue de l'Abbaye, la participation de la commune s'élève à 578 €.

### SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'attribuer les lots Terrassement, Gros œuvre, Charpente – Bardage – Menuiseries intérieures, Plâtrerie-Isolation, Carrelage, Peinture-revêtement de sol souple et de relancer le lot Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires pour les travaux du bâtiment halle-guinguette.
- 2 - de confier la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'étude d'avant-projet pour l'aménagement de la route de Niort, RD 148 en entrée d'agglomération à VENDÉE EXPANSION – SP.
- 3 - d'accepter la convention avec le SyDEV relative à la réalisation des travaux neufs d'éclairage public au lotissement communal « Les Roches Blanches » dont le montant s'élève à 13 835 €.
- 4 - d'accepter la convention avec le SyDEV relative à la réalisation des travaux de rénovation concernant l'horloge de l'éclairage public dans l'armoire située rue de la Croix Perrine, la participation de la commune s'élève à 576 €.
- 5 - de faire un don d'un montant de 500 € à La Croix Rouge pour soutenir les victimes du cyclone CHIDO à Mayotte.

### SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2025

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'accepter le projet ainsi que l'enveloppe prévisionnelle des travaux de rénovation de locaux commerciaux, soit 506 533 € HT, et de solliciter l'État pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 à hauteur de 35 % du montant des travaux, et le Conseil Départemental pour une autre subvention.
- 2 - d'accepter le projet ainsi que l'enveloppe prévisionnelle des travaux de mise en accessibilité du bâtiment salle des fêtes-mairie-bibliothèque situé à Nieul-sur-l'Autise, soit 78 750 € HT et de solliciter l'État pour l'attribution d'une subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 à hauteur de 35 % du montant des travaux.
- 3 - d'attribuer le lot Chauffage - Ventilation – Plomberie - Sanitaires pour la halle-guinguette à l'entreprise Laclare.
- 4 - d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV relative à la réalisation des travaux de sécurisation et de rénovation des réseaux sur la RD 148 au poste de la Chevalerie à Oulmes, la participation de la commune s'élève à 52 616 €.
- 5 - d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV relative à la réalisation des travaux de sécurisation des réseaux sur la RD 148 au poste de la Chevalerie à Oulmes, la participation de la commune s'élève à 65 678 €.
- 6 - de créer un poste d'adjoint administratif territorial à 30 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, afin de permettre le recrutement d'une personne sur le poste de responsable du centre du Vignaud.



## SÉANCE DU 3 MARS 2025



Le Conseil municipal décide :

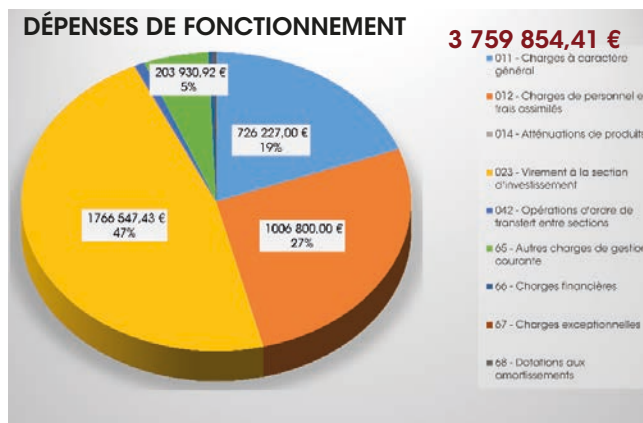
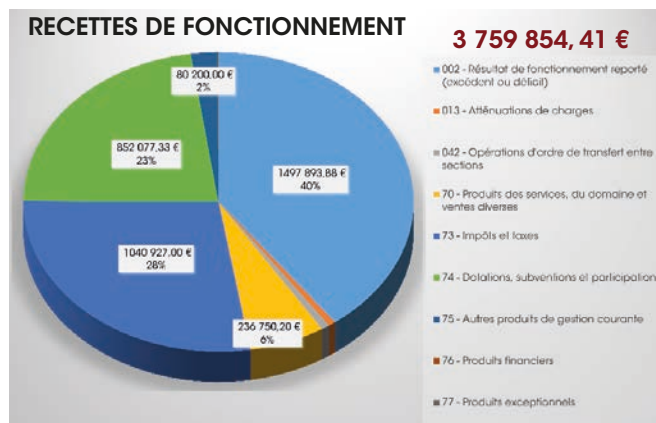
- 1 - d'approuver le compte de gestion du budget général de la commune de Rives-d'Autise dressé pour l'exercice 2024.
- 2 - d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 du budget général de la commune de Rives-d'Autise, comme suit :
  - Affectation en réserves d'investissement : 0 €
  - Report en fonctionnement : 1 497 893,88 €
  - Report en investissement : 7 493,54 €
- 3 - d'approuver le compte de gestion du budget annexe du Vignaud dressé pour l'exercice 2024.
- 4 - d'adopter le résultat de clôture de l'exercice 2024 du budget annexe du Vignaud, comme suit :
  - Report en fonctionnement : 22 143,63 €
  - Report en investissement : 3 310,47 €
- 5 - d'approuver le compte de gestion du budget annexe lotissement Les Roches Blanches dressé pour l'exercice 2024.
- 6 - d'adopter le compte administratif du budget annexe lotissement les Roches Blanches de l'exercice 2024, arrêté comme suit :
  - Report en fonctionnement : 88 115,02 €
  - Report en investissement : 0 €
- 7 - d'approuver le compte de gestion du budget annexe lotissement Les Prés dressé pour l'exercice 2024.
- 8 - d'adopter le compte administratif du budget annexe lotissement Les Prés de l'exercice 2024, arrêté comme suit :
  - Report en fonctionnement : 0 €
  - Report en investissement : 0 €
- 9 - de valider la cession des parcelles communales au lotissement Les Prés, pour une valeur de 500 €.
- 10 - d'accepter les termes de la convention de travaux d'effacement de réseau RD 148 en direction de Fontenay-le-Comte à Oulmes. Cette opération consiste à effacer des réseaux aériens et les remplacer par des réseaux enterrés. Du nouveau matériel d'éclairage public à leds sera également mis en place. La participation de la commune s'élève à 64 075 €.
- 11 - de fixer le loyer à 250 € par mois charges comprises à compter du 5 mars 2025 pour la mise à disposition du local au 13 rue de la Poste à la société Solutions.com.

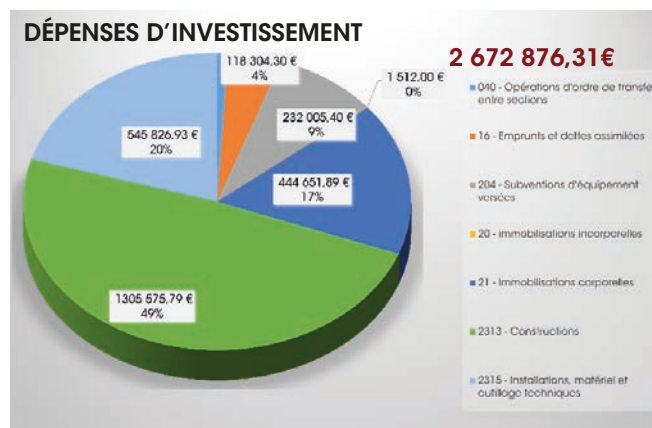
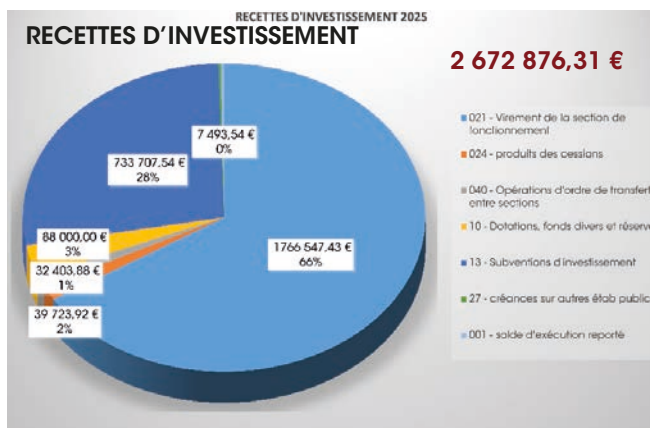
## SÉANCE DU 7 AVRIL 2025



Le Conseil municipal décide :

- 1 - de fixer les taux applicables en 2025 comme suit :
  - Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 35,44 %
  - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 51,77 %
  - Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 19,99 %
- 2 - d'adopter le budget général primitif 2025, arrêté comme suit :





3 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe du Vignaud, arrêté comme suit :

| FONCTIONNEMENT                        |                     |                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| RECETTES                              |                     | DEPENSES                              |                     |
| 70 - Produits des services            | 110 737,00 €        | 011 Charges générales                 | 196 144,68 €        |
| 75 - Autres produits                  | 171 502,00 €        | 012 - Charges de personnel            | 85 000,00 €         |
| 77 - Produits exceptionnels           | 1 400,00 €          | 65- Charges de gestion courante       | 600,00 €            |
|                                       |                     | 66 - Charges financières              | 194,93 €            |
| 002 - Excédent antérieur              | 22 143,63 €         | 67 - Charges exceptionnelles          | 1 000,00 €          |
|                                       |                     | 68 - Dotations aux provisions         | 0,00 €              |
|                                       |                     | 023 - Virement en investissement      |                     |
|                                       |                     | 042 - Opérations ordre entre sections | 22 843,02 €         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>305 782,63 €</b> | <b>TOTAL</b>                          | <b>305 782,63 €</b> |
| INVESTISSEMENT                        |                     |                                       |                     |
| RECETTES                              |                     | DEPENSES                              |                     |
| 001 - Excédent reporté                | 3 310,47 €          | 16 - Emprunts de dettes assimilées    | 23 307,04 €         |
| 16 - Emprunt                          | 60 000,00 €         | 21 - Immobilisations corporelles      | 4 000,00 €          |
| 021 - Virt de fonctionnement          |                     | 23 - Immobilisations en cours         | 58 846,45 €         |
| 040 - Opérations ordre entre sections | 22 843,02 €         |                                       |                     |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>86 153,49 €</b>  | <b>TOTAL</b>                          | <b>86 153,49 €</b>  |

4 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe Lotissement les Roches Blanches, comme suit :

| FONCTIONNEMENT                   |                    |                                         |                    |
|----------------------------------|--------------------|-----------------------------------------|--------------------|
| RECETTES                         |                    | DEPENSES                                |                    |
| 002 - Excédent antérieur reporté | 88 115,02 €        | 011 - Charges à caractère général       | 88 113,02 €        |
|                                  |                    | 65 - Autres charges de gestion courante | 2,00 €             |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>88 115,02 €</b> | <b>TOTAL</b>                            | <b>88 115,02 €</b> |

5 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe Lotissement Les Prés, arrêté comme suit :

| FONCTIONNEMENT                                   |                    |                                                  |                    |
|--------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------|--------------------|
| RECETTES                                         |                    | DEPENSES                                         |                    |
| 70 - produits des services et ventes             |                    | 011 - Charges à caractère général                | 74 999,00 €        |
| 75 - produits de gestions courantes              |                    | 65 - Autres charges de gestion courante          | 1,00 €             |
| 042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks | 75 000,00 €        | 042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks |                    |
| 043 - Opérations d'ordre dans la section         |                    | 023 - Virement à la section d'investissement     |                    |
| 002 - Excédent antérieur reporté                 |                    | 002 - Déficit antérieur reporté                  |                    |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>75 000,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                                     | <b>75 000,00 €</b> |
| INVESTISSEMENT                                   |                    |                                                  |                    |
| RECETTES                                         |                    | DEPENSES                                         |                    |
| 16 - Emprunts de dettes assimilées               | 75 000,00 €        | 040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks | 75 000,00 €        |
| 040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks |                    | 001 - Déficit antérieur reporté                  |                    |
| 021 - Virement de la section fonctionnement      |                    |                                                  |                    |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>75 000,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                                     | <b>75 000,00 €</b> |



6 - d'attribuer les subventions aux associations comme indiquées ci-dessous :

| Association                      | Montant de la subvention |
|----------------------------------|--------------------------|
| F.C.N.M.A                        | 3 700 €                  |
| B.C.N.O.B.C                      | 3 500 €                  |
| SOCIETE DE CHASSE DE NIEUL       | 300 €                    |
| SOCIETE DE CHASSE D'OULMES       | 300 €                    |
| ASSOCIATION PECHE                | 300 €                    |
| LE JARLINGTON                    | 500 €                    |
| AMICALE LAÏQUE                   | 300 €                    |
| ATCLO - LES MOTS LIERRE          | 500 €                    |
| FETE DE LA MEUNERIE              | 2 000 €                  |
| CATM RIVES D'AUTISE              | 200 €                    |
| AMVPN - CLA                      | 500 €                    |
| AMICALE EHPAD A. AQUITAINE       | 200 €                    |
| ADMR BENET-MAILLEZAIS            | 2 463 €                  |
| JEUNES SAPEURS POMPIERS          | 200 €                    |
| AMICALE DONNEURS DE SANG         | 150 €                    |
| PROTECTION CIVILE                | 100 €                    |
| CROIX ROUGE                      | 100 €                    |
| F.N.A.T.H                        | 60 €                     |
| MAM' MAISON SUR L'AUTISE         | 600 €                    |
| CLASSE DÉCOUVERTE ÉCOLE PUBLIQUE | 2 904 €                  |
| OUTIL EN MAIN                    | 150 €                    |
| MFR PUY-SEC                      | 200 €                    |
| MFR MOUILLERON                   | 100 €                    |
| MFR VOUVANT                      | 200 €                    |
| MFR BRESSUIRE                    | 50 €                     |
| MFR MAREUIL                      | 50 €                     |
| BTP - CFA                        | 50 €                     |
| CHAMBRE DES METIERS 79           | 500 €                    |
| ENVELOPPES ANNUELLES :           |                          |
| MURS EN PIERRE                   | 500 €                    |

7 - d'attribuer une subvention de 38 250 € à l'OGECE Saint-Ambroise de Rives-d'Autise (soit 750 € par élève de la commune) dans le cadre du contrat d'association.

8 - d'approuver les tarifs des services périscolaires 2025/2026 comme suit :

Restaurant scolaire

- Repas enfants : 3,40 €
- Repas 3ème enfant et plus : 1,70 €
- Repas adultes : 5,50 €
- Repas exceptionnel : 3,90 €

Garderie périscolaire

- 0,90 € / demi-heure / enfant (goûter compris)
- 0,45 € sur le créneau horaire de 8h30 / 8h50h
- 0,45 € si l'enfant est déposé à partir de 7h15 (pour les deux sites)
- Gratuité pour le 3ème enfant
- Toute demi-heure commencée et entamée sera due
- La garderie ferme à 19h00, tout dépassement sera facturé 3,10 € le quart d'heure par enfant.

9 - de valider l'application du tarif global de 550 € à l'association organisatrice de la Fête de la Meunerie 2025 pour la location de l'ensemble du Centre du Vignaud lors de leur événement organisé le week-end de la Pentecôte.

10 - d'attribuer les travaux de voirie 2025 à l'entreprise Bonneau pour un montant de 68 906 € HT (soit 82 687,20 € TTC).

11 - d'approuver les termes de la convention qui définit les missions de la Ligue de Natation, de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et de la commune de Rives-d'Autise pour la gestion du bassin mobile situé au complexe sportif Champs du Pas.

**SÉANCE DU 5 MAI 2025**

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'accepter les termes de la convention pour la réalisation des travaux neufs d'éclairage public RD 148 en direction de Fontenay-le-Comte.
- 2 - d'accepter les termes des conventions avec les associations BCNOBC et FCNMA pour la mise à disposition d'animateurs sportifs dans le cadre de l'accueil des groupes scolaires au bassin mobile de natation.
- 3 - de fixer à 4 € le tarif d'entrée de la boum organisée par le Conseil Municipal des Enfants et d'attribuer la somme collectée à une antenne de l'association « Les Petits Doudous ».

**SÉANCE DU 6 JUIN 2025**

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver l'engagement de prescrire la modification n°2 du PLU conformément aux articles L. 153-36 et suivants et l'article L. 153-41 et suivants du Code de l'Urbanisme.
- 2 - de valider la convention d'entretien pour les voiries avec la commune de Saint-Pompain.
- 3 - de valider l'avenant n°1 au marché de travaux du lotissement les Roches Blanches, pour un montant de 2 644 € HT, pour les travaux de voirie-réseau.
- 4 - de valider les tarifs de vente des ouvrages issus du « désherbage » de la bibliothèque qui seront disponibles lors du vide-greniers organisé dans le parc du Jarlingon.

**SÉANCE DU 7 JUILLET 2025**

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'attribuer les travaux d'aménagement de la rue de la Poste et de la rue Aliénor d'Aquitaine
  - à l'entreprise COLAS pour le lot 1 pour un montant de 298 886,00 € HT
  - à l'entreprise ROCHER'O PAYSAGE pour le lot 2 pour un montant de 63 768,00 € HT
- 2 - d'approuver l'acquisition de chemins de l'Association Foncière de Nieul, pour l'euro symbolique et de prendre en charge les frais notariés à part égale entre les deux parties (50% chacune).
- 3 - de fixer les tarifs complémentaires 2025 du centre de Vignaud, pour la location du stand de 5m x 5m comme suit :

| <b>LOCATION auprès des particuliers sur les sites communaux</b>       | <b>1 stand pliant 5 m x 5 m</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Aide de 8 personnes de votre entourage au montage <b>et</b> démontage | 60 €                            |
| Aide de 8 personnes de votre entourage au montage <b>ou</b> démontage | 120 €                           |
| Montage et démontage par les services communaux uniquement            | 180 €                           |

- 4 - de fixer le nombre de sièges attribués à chaque commune membre pour la recomposition du Conseil Communautaire Vendée Sèvre Autise lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux, soit 5 sièges pour Rives-d'Autise.
- 5 - d'accepter les termes de la convention de partenariat pour la gestion du point de contact « La Poste Agence Communale » d'Oulmes.



## SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025



Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion.
- 2 - de solliciter une subvention à hauteur de 25 % du montant HT des travaux pour l'entretien de la toiture de l'Eglise d'Oulmes, auprès du Conseil Départemental dans le cadre du programme pour le patrimoine immobilier protégé.
- 3 - de mandater Monsieur le Maire et l'un des Maires délégués ou adjoints afin de participer au prochain Congrès des Maires de France.

## SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2025



Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver le fonds de concours attribué par la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise en vue de participer au financement des missions de broyage des accotements, de l'égavage, et du balayage réalisées par la commune de Rives-d'Autise d'un montant total de 29 768 € TTC.
- 2 - d'accepter la modification statutaire de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise portant modification pour :
  - Le transfert du « Plan Local d'Urbanisme, Document d'Urbanisme en tenant lieu et Carte Communale » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, à la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise,
  - L'ajout de la délégation à la Région Pays de la Loire en matière de Transport À la Demande à la compétence supplémentaire « Groupe : mobilité »
  - La mise à jour de la compétence supplémentaire « Petite enfance, enfance et jeunesse »,
  - Le retrait de la compétence en matière de soutien à un centre local d'information et de coordination gérontologique constituant une mise à jour de la compétence supplémentaire « Solidarités - Santé ».
- 3 - de demander à la caisse du Crédit Agricole Atlantique Vendée l'attribution d'un prêt pour un montant de 70 000 € sur 7 ans pour le Vignaud.
- 4 - d'accepter l'avenant à la convention pour les travaux d'effacement des réseaux sur la D148 route de Fontenay, portant modification du branchement télécom et opérations de dépose/repose des barrières de sécurité, pour un montant à charge de demandeur à hauteur de 1 552 €.
- 5 - d'accepter les termes de la convention de réalisation relative à des travaux neufs d'éclairage sur les terrains sportifs situés rue de l'Autise.

## SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025



Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'approuver la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ainsi que les périmètres opérationnels et le programme d'actions. A ce titre, la commune de Rives d'Autise a bénéficié du dispositif « Village d'Avenir », qui lui a permis d'approfondir trois actions majeures : la requalification de la friche de l'ancien garage dans le bourg de Nieul-sur-l'Autise, celle de la friche de la Venise Verte à Oulmes, ainsi que l'aménagement d'une liaison douce entre les deux bourgs.
- 2 - d'approuver les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 22 avril, 24 juin et 30 septembre 2025, en lien avec le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, Document d'Urbanisme en tenant lieu et Carte Communale » à compter du 1er janvier 2026.
- 3 - de fixer des tarifs 2026 complémentaires pour les salles communales (voir site internet de la commune).
- 4 - de fixer les tarifs 2027 des salles communales (voir site internet de la commune).
- 5 - de fixer les tarifs 2027 des prestations et locations au Centre du Vignaud (voir site internet de la commune).
- 6 - de valider le projet d'aménagement des trottoirs de la rue Pierre Brisson, avec une phase de tests sur une période à définir. Dans ce cadre, de solliciter une subvention auprès de la Région de Pays de la Loire dans le cadre des aides aux Petites Cités de Caractère pour l'année 2026 à hauteur de 59 850 € et du Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre des amendes de police pour l'année 2026 à hauteur de 10 000 €.
- 7 - d'attribuer le logement sise 4 rue des Maléons, à Madame Laetitia BERTRAND pour une durée de 1 an renouvelable, avec un loyer mensuel de 550 €.
- 8 - d'accepter le transfert du tronçon allant du complexe à La Courtille, ainsi que la passage sous la voie ferrée du domaine public départemental vers le domaine public communal.
- 9 - de nommer prochainement la Place du Forail, « Place du Forail Louis MOINARD ».

**Jannick COIRIER***Responsable de la commission voirie et réseaux*

Le programme voirie 2025 s'est terminé cette année avant la période automnale. Le marché de travaux a été attribué à la SAS BONNEAU et Fils pour 63 906 € HT et la maîtrise d'œuvre était assurée par Damien VERONNEAU Géomètre-expert pour 3 850 € HT.

Les travaux concernaient :

- L'entrée de Sauvéré en arrivant de Nieul-sur-l'Autise (VC2) avec un côté piétonnier et trottoir pour guider l'eau pluviale ; également l'ensemble de la route communale jusqu'au chemin de l'AF, ainsi que la route sur l'autre entrée.
- La réfection des trottoirs à partir de la place André Faucher jusqu'au Parc le Val du Jarlingon ainsi que la partie devant la salle des Ormes.
- L'impasse des Maléons devant l'école d'Oulmes en Bicouche jusqu'au restaurant scolaire.
- Le chemin à Pacouinay (Oulmes) qui rejoint la réserve d'eau CR les Vignes du Bas, en Bicouche également.
- Enfin dans le bourg de Oulmes, une partie de la rue de la Retraite de Vendée en bicouche.

L'aménagement de la rue de la poste est en phase de finition ainsi que l'accessibilité devant la mairie. Cette rue sera en sens unique. Opération financée par l'Etat à hauteur de 39 375 €, et la région dans le cadre des Petites Cités de Caractère à hauteur de 90 000 €.

| Détail par poste                     | Montant HT          | TVA                | Montant TTC         |
|--------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| <b>TRAVAUX aménagement VOIRIE</b>    |                     |                    |                     |
| COLAS CENTRE OUEST                   | 298 886,00 €        | 59 777,20 €        | 358 663,20 €        |
| <b>TRAVAUX Rampe d'accessibilité</b> |                     |                    |                     |
| ROCHER'O PAYSAGE                     | 63 768,00 €         | 12 511,30 €        | 76 279,30 €         |
| <b>SOUS TOTAL</b>                    | <b>362 654,00 €</b> | <b>72 288,50 €</b> | <b>434 942,50 €</b> |
| <b>Maîtrise d'œuvre</b>              |                     |                    |                     |
| VENDEE EXPANSION - SPL               | 1 813,27 €          | 362,65 €           | 2 175,92 €          |
| <b>SOUS TOTAL</b>                    | <b>1 813,27 €</b>   | <b>362,65 €</b>    | <b>2 175,92 €</b>   |
| <b>Total dépenses</b>                | <b>364 467,27 €</b> | <b>72 651,15 €</b> | <b>437 118,42 €</b> |



D'autres projets vont commencer dans les semaines à venir sur la rue Pierre Brisson (l'accès PMR des trottoirs sera réalisé) : les trottoirs seront repris en désactivé à partir du carrefour avec la rue de la Pajotière et la rue du Champ Durand, jusqu'à la place du Forail, et la mise en place de deux chicanes de stationnement. Dans le projet, il est prévu un aménagement à l'école Saint-Ambroise pour la sécurité des enfants avec un cheminement sur trottoirs à partir de la Place de l'Abbaye jusqu'à l'école. Celui-ci est en cours d'essai.

Il pourra être subventionné à hauteur de 30 % par la région dans le cadre des Petites Cités de caractère, et une enveloppe de 10 000 € par le Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police.

|                                              |                        |
|----------------------------------------------|------------------------|
| Aménagement des trottoirs rue Pierre Brisson | 190 000,00 € HT        |
| MOE AVP + Maîtrise d'œuvre travaux           | 9.500,00 € HT          |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>199.500,00 € HT</b> |

Et pour finir, les plans ainsi que le financement des aménagements route de Fontenay et route de Niort sont en phase de finition en collaboration avec les services de l'Agence Routière Départementale.

L'effacement des réseaux a été réalisé route de Niort (Oulmes) et est en cours route de Fontenay (Oulmes) sur la partie restante en entrée de bourg.

VENDEE EAU a renouvelé les réseaux d'eau à Oulmes sur la rue du Champ Clos, une partie de la rue Saint Thomas et une partie de la rue de la Venise Verte. Une autre opération est prévue sur la RD 104A rue de la Gare, rue des Rochereaux et une partie de la rue Pierre BRISSON.

La commission et moi-même remercions sincèrement tous les riverains des différents secteurs pour leur patience avec les perturbations et le bruit des engins.

Bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de se croiser sur nos futurs aménagements.







**Mathilde RISTOR**

*Responsable de la commission communication et animation*

## UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS FESTIFS, COMMÉMORATIFS, SOLIDAIRES ...

Nous nous sommes tous retrouvés en janvier au complexe pour la cérémonie des vœux. Cette matinée a permis de présenter les réalisations communales, les projets et les actions du Conseil Municipal des Enfants ainsi que de remercier des bénévoles actuelles et passées de l'ADMR et du CCAS pour leur dévouement en faveur des autres ...



Nous avons poursuivi l'année avec les cérémonies du 8 Mai. Ce moment a été l'occasion d'inaugurer et de rendre hommage



aux habitants de Oulmes, Nieul-sur-l'Autise et Benet venus au secours de l'équipage d'un bombardier américain abattu le 5 mars 1944. Ces cérémonies ont été suivies d'une exposition et d'une marche du souvenir à Sauveré pour découvrir la grotte qui a abrité l'un des soldats américains.

La commune a participé les 8 et 9 juin à la Fête de la Meunerie. Une fête qui permet de découvrir d'anciens métiers, un village 1920, ... Merci à tous les Autisiens et Autisiennes bénévoles pour cette belle réussite.

Les vacances d'été approchant, l'occasion de se réunir tous ensemble à Rives d'autis'amuse. Vendredi 4 Juillet, les petits et les grands se sont retrouvés pour un moment de partage, de jeux, de musique (avec les groupes « les P'tits yeux » et « Tatatin »).

Mardi 8 juillet, au coeur de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise, une pause musicale et enchantée a eu lieu dans le cadre des Estivales de Caractères avec Simon GHRAICHY, pianiste et Marc ANDRÉ, un prodige de la contrebasse.



A peine la rentrée scolaire réalisée que nous nous sommes mobilisés dans le cadre d'Octobre Rose. La Josephine Autisienne s'est déroulée les 3 et 4 Octobre. Le week-end a débuté vendredi avec une soirée d'échange où deux intervenantes sont venues témoigner. Samedi matin, malgré la pluie, des marcheurs et marcheuses ont effectué 5 km du parcours de marche prévu à cet effet. À la salle des fêtes, nous étions tous réunis pour partager, expliquer, rassurer, ... sur cette cause.

L'année s'est poursuivie avec les cérémonies du 11 Novembre : un nouveau moment de reconnaissance et de souvenirs partagés avec toutes les générations.



Les fêtes de fin d'année approchent, le traditionnel repas des aînés a eu lieu. Un moment qui permet de rassembler nos aînés autour d'un repas local confectionné à Rives-d'Autise.

La commission a œuvré toute l'année également pour vous transmettre au mieux toutes les informations communales à travers les réseaux, les flashes infos, le site internet, Intramuros, ...

Tous ces événements ne pourraient avoir lieu sans votre participation, votre venue, votre dynamisme... Toute la commission se joint à moi pour vous en remercier et vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.



**Bruno CHAUVET**

*Responsable de la commission urbanisme, aménagement du territoire et Petites Cités de Caractère*

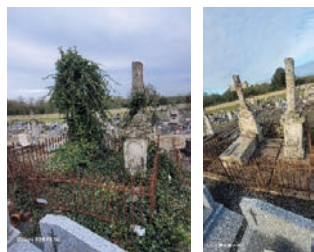
### LES CIMETIÈRES

En 2025, la première tranche de reprises de concessions au cimetière de Nieul-sur-l'Autise s'est terminée. Cette opération a permis de libérer une vingtaine d'emplacements, pour un coût total de 10 186,67 € HT. Les reprises de concessions se poursuivront dans les années à venir, sur les deux cimetières de la commune.

Au cimetière d'Oulmes, plusieurs améliorations ont également été réalisées :

- les bancs ont été repeints,
- les pavés autour du columbarium ont été posés par nos agents communaux.

La commission poursuit actuellement sa réflexion concernant la signalétique du tri, l'emplacement des points d'eau, et l'installation de nouvelles poubelles.



Un grand merci à l'Amicale des Retraités, qui a entrepris le nettoyage des tombes remarquables.

Nous remercions également toutes les personnes bénévoles qui contribuent à l'entretien des cimetières : désherbage, ramassage des fleurs fanées, et mise en valeur des lieux.

### LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES

Le lotissement Les Roches Blanches est désormais achevé. Nous rappelons à toutes les personnes empruntant cette voie, dans un sens comme dans l'autre, de respecter la limitation à 20 km/h afin d'assurer la sécurité des riverains et des usagers.

### LOTISSEMENT LES PRÉS

La commune de Rives-d'Autise a lancé une nouvelle opération de lotissement située rue des Baraudières, à proximité de l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine.

Le lotissement "Les Prés" comprendra 18 parcelles d'une superficie allant de 370 m<sup>2</sup> à 519 m<sup>2</sup>.

La commission travaille actuellement à la détermination du prix de vente des lots.

### URBANISME

Nous rappelons que toute modification extérieure (façades, murs, couleurs, etc.) doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Les travaux réalisés sans autorisation devront être remis à l'état initial, aux frais du propriétaire.

Notre commune bénéficie du label « Petites Cités de Caractère », qu'il est important de préserver et de respecter. Merci de votre compréhension et de votre coopération.

### PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le 8 juillet, Simon GHRAICHY et Marc ANDRÉ ont offert un concert de musique classique à Nieul-sur-l'Autise. Dans le cadre des 50 ans du label "Petites Cités de Caractère", un parterre de roses sera prochainement installé dans le parc du Vignaud pour marquer cet anniversaire.



**Roland OUVARD**

*Responsable de la commission bâtiment et environnement*

L'année 2025 a été bien chargée pour la construction ou la réhabilitation des bâtiments de la commune.

Début 2025, les élèves, les enseignants et le personnel communal de l'école et du restaurant scolaire à Oulmes ont pris entièrement possession du site après un an de travaux. Il restait à faire les peintures extérieures des bâtiments. Elles ont été réalisées pendant les vacances de Pâques.



Un autre chantier a débuté au cours de l'année. Celui de la halle-guiguette dans le parc le Val du Jarlingon.

Le bâtiment existant n'était plus aux normes administratives et un peu délabré. Le nouveau bâtiment comprend une halle de 112 m², une buvette de 33m², des locaux de rangement et poubelles, et un pour l'association de la pétanque dont l'activité est sur le site. Un bloc sanitaires publics aux normes PMR est construit à l'entrée du parc avec quelques places de stationnement.

Un aménagement intérieur du parc est prévu (des blocs électriques, un point d'eau) pour les manifestations communales et associatives.

Le plan de financement :

Opération financée par l'Etat à hauteur de 68 800 € dans le cadre de la D.E.T.R., et le Département de la Vendée à hauteur de 27 824,70 €.

| Détail par poste                                             | Montant HT          | TVA                | Montant TTC         |
|--------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| <b>TRAVAUX</b>                                               |                     |                    |                     |
| Démolitions/Désamiantage/terrassement/VRD – SARL BOBINEAU TP | 65 002,43 €         | 13 000,49 €        | 78 002,92 €         |
| Gros-œuvre / couverture tuiles – SAS VENANT                  | 132 983,43 €        | 26 596,69 €        | 159 580,12 €        |
| Charpente / Menuiseries – MENUISERIE PORCHET                 | 76 017,93 €         | 15 203,59 €        | 91 221,52 €         |
| Plâtrerie faux plafond – ISOLYA                              | 10 321,23 €         | 2 064,25 €         | 12 385,48 €         |
| Revêtements de sols – AUGEREAU                               | 7 815,93 €          | 1 563,19 €         | 9 379,12 €          |
| Peinture – BETARD                                            | 3 577,21 €          | 715,44 €           | 4 292,65 €          |
| Electricité – LACLARE ENERGIE                                | 31 103,56 €         | 6 220,71 €         | 37 324,27 €         |
| <b>SOUS TOTAL</b>                                            | <b>419 711,72 €</b> | <b>83 942,34 €</b> | <b>503 654,06 €</b> |
| <b>Maîtrise d'œuvre</b>                                      |                     |                    |                     |
| FRENESES                                                     | 18 000,00 €         | 3 600 €            | 21 600,00 €         |
| Mission Contrôle technique / sécurité / diag                 | 6 193,20 €          | 1 238,64 €         | 7 431,84 €          |
| <b>SOUS TOTAL</b>                                            | <b>24 193,20 €</b>  | <b>4 838,64 €</b>  | <b>29 031,84 €</b>  |
| <b>Total dépenses</b>                                        | <b>443 904,92 €</b> | <b>88 780,98 €</b> | <b>532 685,90 €</b> |

Ne pas oublier les travaux sans impact visuel : les maintenances qui sont effectués par les services techniques ou par des artisans locaux sur l'ensemble des bâtiments communaux.



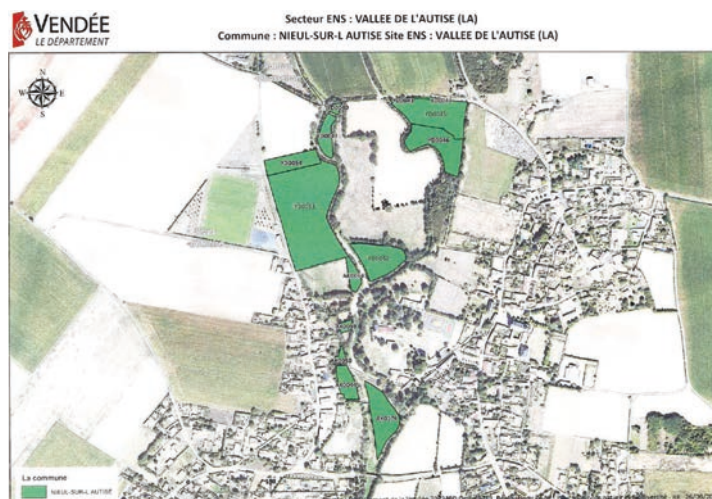


## COMMISSION ENVIRONNEMENT



La fin d'année est là, avec la poursuite des travaux sur les espaces verts et naturels de la commune. Les jardinières accueillent désormais les plantes bisannuelles. En quelques endroits du territoire, des jonquilles ont été plantées et ont fait leur apparition, conséquence de la gestion différenciée propre aux divers espaces. Ces bulbes ne nécessitent pas d'entretien et sont tondus en même temps que la prairie, bien après la floraison afin que les feuilles aient pu recharger le bulbe en énergie pour l'année suivante.

L'Espace Naturel Sensible de Puyletard continue d'être aménagé avec la poursuite des travaux de mise en têtards des saules. Plus en amont, le lit de l'Autise a été retravaillé avec la création de radiers, de seuils, de méandres, le tout dans un but de retrouver une diversité d'habitats pour la faune et la flore. Un bras mort de l'Autise a été reconnecté au lit principal afin de devenir une frayère. La rivière adopte un fonctionnement différent, la biodiversité y gagne.



La commission environnement vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

**Florent BAUDON**



**Catherine VIGEANT**

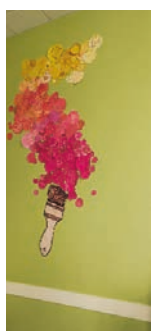
*Responsable de la commission enfance-éducation et animation de la vie locale*

La commission a organisé dès le début d'année une rencontre avec les entreprises de la commune, un rendez-vous régulier maintenant et apprécié de tous. Chacun a pu découvrir des entreprises de la zone de La Chicane, et parler de santé mentale au travail.

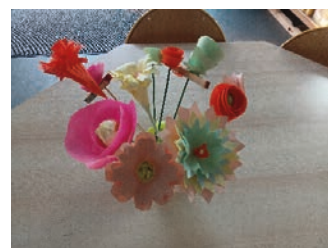
La prochaine rencontre est en préparation !

Cette année encore, les enfants participent avec plaisir aux activités de la garderie périscolaire matin et soir. Toutes sortes d'animations sont proposées : de la peinture, du collage, du découpage ...

Les murs des garderies commencent à se remplir de chefs-d'œuvre.



Les enfants ont réalisé de jolis bouquets de fleurs afin de décorer les tables du repas des aînés.



Encore une très belle réussite pour la semaine du goût qui cette année avait pour thème « Les épices ». Différents ateliers ont été proposés aux enfants : fabrication de pain d'épices, peinture aux épices, atelier senteur et un atelier découverte du goût. Les bénévoles de la bibliothèque ont également proposé un « raconte tapis ». Une journée qui ne pourrait se dérouler sans la présence de tous, agents, élus, enseignants, parents et des bénévoles de l'Heure Civique. Nous tenons à les remercier tous pour leur participation.

Très prochainement, vous pourrez admirer dans les commerces, les sapins réalisés par les enfants pour le concours de sapin « Sapins gourmands ».

Enfin cette année, les enfants de CM1 et CM2 des deux écoles de la commune se sont retrouvés au centre du Vignaud. Des activités sportives (canoë sur l'Autise et vélo sur les routes reliant Nieul-sur-l'Autise et Oulmes, accompagnés par des cyclistes agréés du club Cyclo Autisiens) et culturelles (Maison de la Meunerie et Parc du Marais Poitevin) ont rythmé ces deux jours de mai. Un moment de partage et de découverte pour nos jeunes, jusque dans l'assiette avec les repas préparés par la cuisinière du Vignaud !



Tous les meilleurs vœux de la commission pour 2026.





**Sophie MALLET**

*Responsable de la commission vie culturelle*

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 2025 - HOMMAGE AUX AVIATEURS AMÉRICAINS DU B24 ET AUX HABITANTS QUI LES ONT SECOURUS - CRASH DU 5 MARS 1944

Le 8 mai dernier, la commune a souhaité rendre un hommage particulier à l'occasion des cérémonies de la Victoire, en mettant en lumière, un fait historique ayant eu lieu le 5 mars 1944 sur notre territoire.

En partenariat avec l'amicale des retraités et des habitants de la commune, une exposition a été présentée à la salle des Ormes, retraçant l'histoire du bombardier américain B24 abattu par l'armée allemande le 5 mars 1944 et le rôle courageux des habitants ayant aidé les aviateurs.

À cette occasion, une plaque commémorative a été inaugurée afin d'honorer la mémoire de l'équipage et des habitants qui leur ont porté secours.

À travers des documents d'archives, des témoignages et des objets d'époque, les Autisiens ont pu revivre ou bien découvrir cet épisode marquant de notre commune. Une exposition qui a rencontré un vif intérêt et qui a été accompagnée d'une marche de mémoire permettant de se rendre sur les lieux où un des aviateurs a été caché.

Dans un devoir de transmission, les enfants des écoles ont pu visiter l'exposition et participer à un temps d'échange avec les personnes ayant oeuvré à l'élaboration de cette exposition.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants a été renouvelé pour l'année 2025-2026 !

Après une campagne électorale menée dans les écoles de la commune, 6 CM1 ont été élus par leurs camarades le jeudi 6 novembre :

GUILBAUD Arthur  
MAHU Nino  
NAUDON-SIMONNEAU Alix  
NAUDON-SIMONNEAU Elliot  
POUZET Thya  
PRUD'HOMME Gauthier

La cérémonie d'installation s'est tenue le vendredi 7 novembre en présence du maire et des élus, qui ont félicité les enfants pour leur engagement et leur ont remis leur écharpe et leur guide du jeune conseiller.

Félicitations à nos jeunes élus !





Cette année encore le Conseil Municipal des Enfants a été particulièrement actif ! Ils ont mené plusieurs projets ambitieux tout au long de l'année.



- Boîte à idées : les boîtes à idées ont été installées dans les écoles et les garderies. Chaque élève peut y déposer ses propositions pour l'amélioration de la vie de l'école et de la commune.

- Visite d'entreprise : les jeunes élus ont souhaité découvrir des entreprises de notre commune.

Ils ont sollicité la Pharmacie, l'Auberge des Artistes ainsi que Graines d'Autise. Lors de ces rencontres, ils ont pu comprendre le fonctionnement, voir les différents métiers qui composent ces structures.



- Participation aux cérémonies officielles et à la Fête de la Meunerie.



- Ateliers Premiers Secours animés par la Protection Civile : cette initiative était ouverte aux enfants de la commune à partir de 10 ans. Cela leur a permis d'acquérir les bases du secourisme : alerter les secours, mettre une personne en position de sécurité ou bien réagir en cas de malaise.



- Vente de crêpes et de gâteaux à Rives-d'Autis'amuse : un projet afin de récolter des fonds pour une association. Le choix s'est porté sur les « P'tits Doudous » qui vient en aide aux enfants hospitalisés.

- Octobre Rose : les élus étaient présents dans le cadre de la mobilisation d'Octobre Rose sur notre commune, et ils ont tenu un stand de vente de crêpes roses dont le profit a été renversé à La Ligue contre le Cancer.



- Rencontre avec les bénévoles des « P'tit Doudous » à la Clinique de Fontenay-le-Comte afin de leur remettre les bénéfices de la Boum et de la vente lors de Rives-d'Autis'amuse. Les élus étaient fiers de remettre la somme de 470,50 €. Un joli don qui va servir à l'achat d'une trottinette et d'une draisiennne entre autres.



**SAMEDI 18 OCTOBRE 2025**  
**DE 9H A 12H**  
**AU COMPLEXE SPORTIF**  
**D'OUZES**

**mini jeux olympiques**

**TU ES CM2, CM1, CE2 ET CET**  
**PRÊT À RELEVER LE DÉFI ?**

**ANIMÉ PAR LES CLUBS DE BADMINTON, FOOT, VÉLO ET BASKET**  
**NOUVEAU PAS TON VÊTE, TON GRANDE ET TES GANTS ?**

**BULLETIN INSCRIPTION**

**NOM :**  
**PRENOM :**  
**CLASSE :**  
**TEL DE MES PARENTS :**

**RÉPONSE SOULANTEE AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2025**

- Mini jeux Olympiques : en partenariat avec les clubs de Badminton, Cyclo Autisien, BCNOBC et FCNMA, plusieurs épreuves ont permis aux enfants de la commune de découvrir de nouvelles disciplines en toute amitié, convivialité et fair-play.

Le 6 novembre dernier, les élèves de CM1 et CM2 ont procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil Municipal des Enfants pour 2 ans. Ont donc été élus : GUILBAUD Arthur, MAHU Nino, NAUDON-SIMONNEAU Alix, NAUDON-SIMONNEAU Elliot, POUZET Thya, PRUD'HOMME Gauthier.

Un grand merci aux conseillers sortants qui ont fait vivre le CME pendant les 2 ans de leur mandat.



## RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS 2025

La bibliothèque, ce n'est pas que l'emprunt des livres ! C'est aussi un lieu d'animations et d'échanges.

Les bénévoles proposent et organisent :

- Les portes ouvertes des deux sites
- Des ateliers à thème :
  - pour enfants : Pâques, souvenirs de vacances, halloween, Noël
  - pour adultes : communication bienveillante, octobre rose
- Des expositions
- Des accueils de classe et des enfants du centre de loisirs
- La vente de livres lors du vide grenier annuel (Oulmes)
- Des séances « bébés lecteurs » : NOUVEAUTÉ cette année, des créneaux ont été organisés à Nieul tous les 2 mois
- Des soirées « doudou pyjama » à Noël
- La participation à la semaine du goût avec les écoles

Atelier Souvenirs de vacances



Bébés lecteurs



Prix des Incorruptibles



## LES HORAIRES



Toute l'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir :

### Site de Nieul-sur-l'Autise :

- le mercredi de 16h à 18h,
- le vendredi de 16h à 18h,
- le samedi de 10h à 12h.

### Site de Oulmes :

- le lundi de 16h30 à 18h30,
- le mercredi de 16h à 18h,
- le vendredi de 16h30 à 18h30,
- le samedi de 10h à 12h.
- Pendant les vacances scolaires, seulement les lundis et samedis aux heures habituelles.

Nous vous proposons un large choix d'ouvrages destinés à toute la famille (albums, contes, romans, bandes dessinées, documentaires...).

Certains ouvrages sont prêtés gratuitement par la Bibliothèque Départementale de la Vendée. Ils sont renouvelés 3 fois par an. Chaque année, la commune met à notre disposition un budget pour l'acquisition de nouveaux ouvrages.

**L'inscription à la bibliothèque est gratuite**, alors profitez-en et n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

## LE SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHÈQUE



➡ <https://rivesautise.bibenligne.fr>

## REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !



Vous aimez la lecture, participer à des animations ? Vous avez envie de transmettre le goût de lire ?  
Vous voulez vous impliquer dans la vie culturelle locale ?

N'hésitez pas à nous contacter.

Atelier Véronique JOFFRE  
du 15 octobre



Les bénévoles vous souhaitent une année pleine de belles lectures, d'animations passionnantes et de moments inoubliables. Que chaque moment passé ensemble soit une occasion de découvrir, d'apprendre et de s'amuser autour des livres et des activités qui nous réunissent.

## PRÉSENTATION, PORTES OUVERTES, ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le site de Nieul-sur-l'Autise accueille trois classes : TPS/PS/MS, GS/CP et CE1.  
Le site d'Oulmes accueille deux classes : CE2/CM1 et CM1/CM2.  
99 élèves sont actuellement scolarisés à l'école. Nous accueillons, au cours de l'année, les enfants en TPS.

## L'équipe enseignante est composée de :

- Agathe MESSANGES, enseignante dans la classe de TPS/PS/MS accompagnée de Anita CHAIGNEAU
- Laurent BONNAUD dans la classe de GS/CP accompagné de Janick CABON
- Marie COURSEAU dans la classe de CE1 et déchargée pour la direction, le mardi, par Olivier RATOUIT
- Anaïs CHEVRIER dans la classe de CE2/CM1
- Maud MICHEL dans la classe de CM1/CM2 et complétée le jeudi par Olivier RATOUIT



**Des portes ouvertes auront lieu le samedi 24 janvier 2026** afin de permettre aux familles de l'école ainsi qu'aux nouvelles familles de venir visiter les classes des deux sites ainsi que les espaces périscolaires.

## Horaires :

Nieul-sur-l'Autise :  
TPS/PS/MS et GS/CP : 8h50 - 11h50 / 13h20 - 16h20  
CE1 : 8h50 - 12h20 / 13h50 - 16h20

Oulmes :  
9h00 - 12h30 / 14h00 - 16h30

## THÈME DE L'ANNÉE POUR TOUTES LES CLASSES



Après une année riche en projets sur le thème des contes en 2024/2025, l'équipe enseignante a choisi le thème de « La nature » pour toutes les classes de l'école publique de Rives-d'Autise pour cette année scolaire 2025/2026. Ce large thème passionnant permet d'aborder de nombreux points, de découvrir aussi bien les insectes et les animaux que la végétation ainsi que de s'investir dans une démarche citoyenne par le biais de l'écologie.

## DÉFILÉ DE PRINTEMPS



Le jeudi 20 mars, jour du printemps, nous avons, avec l'aide de l'Amicale des Retraités de Nieul-sur-l'Autise, organisé une rencontre intergénérationnelle. Les élèves de la Toute Petite Section au CM2 ont participé à un défilé costumé. Les élèves ont déambulé dans les rues jusqu'au parc du Vignaud où nous avons dansé et chanté tous ensemble. L'après-midi s'est terminé par une dégustation de gaufres.

## SORTIE AU HARAS DE LA VENDÉE

Le vendredi 16 mai, en sortie de fin d'année, nous sommes allés au Haras de la Roche-sur-Yon. Les élèves des trois classes de Nieul-sur-l'Autise ont pu bénéficier de différents ateliers adaptés à leur niveau autour du cheval (soin, alimentation, dressage, anatomie...) et du cuir. Les plus grands ont pu fabriquer et repartir avec leur petit porte-monnaie en cuir.



## NOIRMOUTIER



Du 10 au 13 juin 2025, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pu profiter d'un séjour de 4 jours à Noirmoutier-en-l'Île, au cœur du Bois de la Chaise. Sur place, les enfants ont pu découvrir les joies de la pratique de la voile et de la pêche à pied. L'observation des espèces capturées, puis relâchées, a permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine des sciences. Ils ont également pu découvrir la laisse de mer et aborder ainsi les questions de protection de l'environnement.



Le séjour a été très apprécié des enfants. Les apprentissages ont été multiples, qu'il s'agisse de la vie quotidienne comme des apprentissages plus scolaires. Ce voyage a pu être réalisé grâce à la participation de la municipalité, des associations (AERA, Amicale laïque de Bouillé-Courdault), de l'école (récolte de fonds grâce à une Tombola et à la participation au Marché de Printemps...). En effet, à leur initiative, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont tenu un stand au Marché de Printemps afin de vendre des gâteaux et des objets qu'ils avaient fabriqués, tels que des mangeoires à oiseaux, des boucles d'oreilles, des dessins, ...

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Le samedi 21 juin 2025, le Jarlignon a vécu au rythme des contes alors que tous les élèves de l'école présentaient leur spectacle de fin d'année. Un moment de plaisir pour petits et grands, terminé en commun autour d'un chant et de nombreux remerciements à Maîtresse Pascale.

## EXPOSITION ÎLE SUR TOILE



Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont pu se rendre le mardi 15 octobre sur le site archéologique de Champ-Durand, une enceinte néolithique fouillée entre 1975 et 1985. Ils ont pu enrichir leurs connaissances sur cette période historique, mais également découvrir le patrimoine de leur commune.

## SPECTACLE DE NOËL



Le samedi 13 décembre 2025, tous les enfants de l'école ont eu la joie de présenter aux familles un beau spectacle de Noël : chants et danses ont rythmé la soirée. Chaque classe a ainsi pu se produire, avant d'entonner un chant final collectif. Les enfants ont ensuite reçu la visite du Père-Noël, qui n'est pas venu les mains vides. Une belle soirée pour tous !

La directrice, Marie COURSEAU

École publique de Rives-d'Autise

10 rue de l'Abbaye - Nieul-sur-l'Autise

2 rue des Maléons - Oulmes

☎ 02 51 52 41 72

✉ ce.0851684u@ac-nantes.fr



## ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AMBROISE

### PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Rendez-vous le samedi 24 janvier 2026 de 9h à 12h

Les enseignantes et les associations de l'école seront heureuses de vous accueillir pour cette matinée de découverte de l'école !

### UNE RENTRÉE DYNAMIQUE !



La rentrée 2025 a été marquée par quelques changements à l'école Saint-Ambroise, avec l'accueil d'une dizaine de nouvelles familles. L'équipe OGEc a œuvré tout l'été pour accueillir les nouveaux élèves de maternelle dans une classe entièrement rénovée ! Peintures, nouvel espace sieste et motricité, réaménagement... Les prochains projets porteront sur le réaménagement de l'espace extérieur, cour et bosquet.

Nouvellement arrivée en tant que chef d'établissement pour cette année 2025-2026, je remercie l'ensemble de la communauté éducative pour son accueil chaleureux, ainsi que Alain DENIS pour sa confiance lors de la passation. Je suis très heureuse d'œuvrer à la vie de l'école, et d'assurer l'accueil des 50 à 54 élèves présents cette année.

### STRUCTURE PÉDAGOGIQUE ET PERSONNEL 2025/2026

Mme Coralie GRULOVIC : TPS - PS - MS - GS

Mme Odile FRAIGNEAU : CP - CE1

Mme Imelda de LA CHAPELLE : CE2 - CM1 - CM2 avec Mme Valérie SOETAERT

Une enseignante spécialisée, Mme Christelle RAGER, est présente les lundis et jeudis après-midi pour prendre en charge les enfants connaissant des difficultés scolaires.

Mme Laurence DUFLOU, enseignante surnuméraire, prendra certains élèves au dernier trimestre.

Mme Danièle POUPONNOT est affectée en tant qu'ASEM à la classe maternelle et au groupe de CP - CE, remplacée jusqu'alors par Nathalie FAREZ.

Mme Jade CARTRON, en contrat d'apprentissage, est affectée à la classe de maternelle, et en entretien des locaux.



### HORAIRES ET RYTHMES SCOLAIRES



L'école Saint-Ambroise fonctionne avec le calendrier de la semaine à 4 jours de l'Education Nationale.

- 8h35 – 8h50 : accueil par les enseignants
- 8h50 – 12h : matinée de classe
- 12h- 13h25 : pause méridienne avec surveillance par le personnel communal
- 13h25 – 16h30 : après-midi de classe
- 16h30 – 16h45 : sortie des classes assurée par les enseignants

Les lundis et jeudis 16h45 – 17h30 prise en charge d'enfants dans le cadre des APC (soutien scolaire).

### LES PROJETS PÉDAGOGIQUES : LES MÉTIERS À L'HONNEUR

• Présentation de différents métiers par des intervenants tout au long de l'année : projet de sorties scolaires en lien avec ce thème

• Projets sportif UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre ) tout au long de l'année

• Projet « NETTOYONS LA NATURE » aux abords de l'école et au Vignaud



• En maternelle, « ECOLE DU DEHORS » s'affirme de plus en plus avec des activités régulières au Vignaud

• Le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS (CME) : Les enfants de CM1 de la commune découvrent la réalité d'une élection le 6 novembre 2025.



## NOS ÉVÈNEMENTS



- La semaine du goût : beau projet initié par la commune, a été bien suivi par les maternelles - CP- CE1
- Le cross CE - CM - 6<sup>e</sup>
- Spectacle de Noël : le dimanche 14 décembre, à Oulmes
- Chante-mai : le 29 mai 2026
- Carnaval annuel

## PASTORALE

- Une inscription facultative d'une heure hebdomadaire de catéchèse avec des bénévoles de la paroisse, pour préparer spirituellement les deux communions (en CE2 et en CM2), encadrée par nos bénévoles ou une séance d'une heure hebdomadaire de culture chrétienne encadrée par l'enseignant de la classe
- Célébrations et temps forts organisés dans l'année : rentrée, Noël, Pâques...

## INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE

**Pré-inscription possible lors des Portes Ouvertes du 24 janvier.**

L'inscription se fait auprès d'Imelda de LA CHAPELLE, en contactant par téléphone ou par mail :  
[direction@rivesdautise-stambroise.fr](mailto:direction@rivesdautise-stambroise.fr)

Ne pas hésiter à téléphoner avant fin janvier (départ en congé maternité).

## REMERCIEMENTS

L'équipe éducative remercie tous les acteurs de la communauté de l'école :

- les parents de l'OGEC qui se mobilisent, à travers son Conseil d'Administration et ses Commissions, avec beaucoup d'ardeur pour permettre à l'école d'avancer et de proposer un cadre de travail épanouissant.
- les familles et les amis de l'école qui répondent aux sollicitations de l'OGEC : repas, ventes diverses, ...
- tous nos partenaires, le conseil municipal de Rives-d'Autise et les agents communaux avec qui la bonne communication permet de travailler sereinement, avec confiance, au service des enfants et des familles, par divers projets et initiatives.
- la paroisse et les catéchistes qui encadrent chaque semaine les enfants de CE et CM.
- les diverses associations qui nous soutiennent par leurs dons, notamment l'association de Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault.

**Les enfants et l'équipe éducative de l'école Saint-Ambroise vous souhaitent un Joyeux Noël en famille et une année 2026 pleine de joie et d'heureux événements !**

**La chef d'établissement, Imelda de LA CHAPELLE**

**École Saint-Ambroise**

13 rue Olivier Sabouraud - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 02 51 52 43 91

✉ [ecole.st.ambroise@orange.fr](mailto:ecole.st.ambroise@orange.fr)

➡ [rivesdautise-stambroise.fr](http://rivesdautise-stambroise.fr)

Chers Autisiens,

L'Amicale de l'École de Rives-d'Autise a pour mission de soutenir l'école publique en récoltant des fonds destinés à financer des activités et sorties pédagogiques, ainsi que l'achat de matériel ludique, livres et équipements éducatifs choisis par l'équipe enseignante pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 12 septembre 2025, au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau :

- Mathieu RENAUDIN, président
- Angélique EVEILLE, trésorière
- Anthony BEAUPEU, trésorier adjoint
- Delphine GEUNION, secrétaire

Cette réunion de rentrée s'est conclue par un moment convivial, propice aux échanges avec les nouveaux arrivants, autour du traditionnel verre de l'amitié.

L'AERA, ce n'est pas seulement un bureau, c'est une équipe dynamique et investie de bénévoles du conseil d'administration qui organise, tout au long de l'année, de nombreuses manifestations.

Pour cette année scolaire 2025-2026, nous aurons le plaisir de proposer :

- notre fête de Noël,
- notre marché de printemps,
- et la kermesse de fin d'année, toujours très attendue, avec le spectacle de nos petits écoliers.

Des ventes ponctuelles viendront également rythmer l'année (vente de chocolats et de saucissons), et nous vous invitons à venir découvrir notre école lors des portes ouvertes du 2ème trimestre.

Toute l'équipe tient à remercier chaleureusement :

- tous les membres de l'association pour leur travail et leur engagement,
- l'équipe pédagogique pour son investissement auprès des enfants,
- les parents, proches et bénévoles pour leur participation active,

- la municipalité pour la mise à disposition des locaux et le soutien logistique,
- les enfants de l'école, véritable moteur de notre association,
- nos partenaires associatifs : le Jarlingon et le Comité de la Fête de la Meunerie,
- ainsi que les commerçants de Rives-d'Autise pour leur générosité.

Nous avons encore plein de projets et d'idées pour faire vivre notre école dans une ambiance conviviale et solidaire.

Rejoindre l'Amicale, c'est l'occasion de partager de bons moments, d'apporter ses idées et de contribuer à la vie de l'école.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Le bureau AERA**

## DATES A RETENIR 2025-2026

### NOVEMBRE

VENTE DE  
CHOCOLATS

### 12 DECEMBRE

FÊTE DE NOËL

### FEVRIER

VENTE DE  
SAUCISSONS

### 22 MARS

MARCHE DE  
PRINTEMPS

### AVRIL

VENTE À DEFINIR

### 20 JUIN

FÊTE DE L'ÉCOLE



## Contacts

☎ Mathieu : 06 20 19 47 15

☎ Jérôme : 06 15 52 70 71

☎ Anthony : 06 75 30 15 45

☎ Delphine P : 06 15 88 03 66

✉ amicaleaera@gmail.com

f Amicale de l'École de Rives d'Autise





## Une année 2024-2025 pleine de renouveau et d'émotions

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par de grands changements et de beaux moments de convivialité pour l'école Saint-Ambroise.

Grâce à l'implication de l'OGEC, de l'APEL et des nombreuses familles bénévoles, l'école a connu une véritable dynamique collective au service des enfants.

### Des classes entièrement rinnovées

Une rénovation d'envergure a été menée durant l'année : chauffage et électricité ont été refaits à neuf et la climatisation installée, les sols et les peintures refaits, l'éclairage repensé et les plafonds rinnovés !

Ces travaux offrent désormais aux élèves et à l'équipe enseignante un cadre d'apprentissage plus confortable, lumineux et économe en énergie.

Un grand merci à tous ceux qui ont porté et aidé à ces travaux.

Mais nous n'en restons pas là, des projets de revalorisation des extérieurs sont en cours ainsi que le bureau des enseignants qui va profiter d'un coup de jeune !

### Un réveil réussi pour l'APEL

L'année a aussi été marquée par le réveil de l'APEL, qui compte désormais 14 membres motivés !

Grâce à leur énergie, de nombreuses animations ont pu être réalisées, dans une ambiance conviviale et familiale.

### Spectacle et marché de Noël

En décembre, les familles ont assisté au spectacle de Noël des enfants, suivi d'un petit marché de Noël.

Un moment magique pour les petits comme pour les grands, qui a permis de clôturer l'année civile dans la joie et la chaleur.

### 23° Bourse aux jouets : un record !

La 23° bourse aux jouets a connu un succès record cette année, avec un nombre inédit de dépôts de jouets et matériel de puériculture. C'est pas loin de 1300 jouets qui ont trouvé une seconde vie pour ravir de nombreux enfants. Un grand bravo à tous les bénévoles qui ont contribué à cet événement devenu incontournable à Rives-d'Autise !

## Participation à la Fête de la Meunerie

L'école Saint Ambroise a également participé activement à la Fête de la Meunerie, avec les danses des enfants et une forte mobilisation de bénévoles pour les différents stands et animations.

Un bel exemple d'ouverture et de partage avec la vie locale.

### Une kermesse inoubliable

Point d'orgue de l'année : la kermesse de fin d'année, qui a rassemblé élèves, familles et amis autour du spectacle des enfants et d'un moment riche en émotions. Cette édition a été marquée par le départ de notre directeur, Alain DENIS, salué par une surprise exceptionnelle : le retour de 150 anciens élèves venus lui rendre hommage. Une journée inoubliable, empreinte de souvenirs et de reconnaissance.

### Et déjà des projets pour 2025-2026 !

L'APEL, l'OGEC et l'équipe éducative ne manquent pas d'idées pour l'année à venir.

Voici les grands rendez-vous que vous pouvez déjà noter dans vos agendas :

**Portes ouvertes de l'école** : Samedi 24 janvier 2026

**Concours de puzzle - une première dans la région !** : dimanche 29 mars 2026

**Grande kermesse de fin d'année** : samedi 27 juin 2026

**24° Bourse aux jouets** : 10 et 11 octobre 2026

C'est toujours un plaisir de s'investir dans un environnement convivial, ouvert, et diversifié pour soutenir nos enseignants dans leur sacerdoce éducatif. C'est donc chaleureusement qu'il faut remercier l'ensemble des familles, bénévoles et partenaires qui, par leur temps et leur énergie, font vivre l'école Saint Ambroise et participent à son rayonnement dans la commune de Rives-d'Autise.

**Merci à tous !**

**Les bureaux APEL et OGEC**

## Contact

✉ [apel.st.ambroise@gmail.com](mailto:apel.st.ambroise@gmail.com) ou [ec.st.ambroise@gmail.com](mailto:ec.st.ambroise@gmail.com)

☎ Renseignements auprès des présidentes

APEL Marion BOSSARD : 06 32 85 61 20 et OGEC Anne MOINARD : 06 29 21 04 89

Une nouvelle saison vient de s'ouvrir au FCNMA, avec des effectifs en hausse dans l'ensemble des catégories. Le travail de Mickaël et d'Enzo commence à porter ses fruits : ils sont intervenus l'année passée dans la quasi-totalité des écoles de notre territoire. C'est une première victoire pour le club, mais surtout une grande satisfaction de voir de nouveaux enfants découvrir ou redécouvrir le sport de manière générale.



L'activité « Sport éveil » du mercredi accueille aujourd'hui une douzaine d'enfants qui découvrent et expérimentent des exercices de motricité pendant une heure. Quant aux seniors, malgré des résultats en demi-teinte la saison passée, le travail des bénévoles a permis la création d'une troisième équipe. Celle-ci sera alignée en lever de rideau de l'équipe 1 le dimanche. Une belle dynamique pour l'ensemble du FCNMA.



Des stages sont proposés pour l'école de football à chaque période de vacances scolaires depuis la saison dernière. Une quarantaine de jeunes licenciés ou non y participent, avec des activités qui ne tournent pas toujours uniquement autour du football. L'inventivité et la diversité des programmes plaisent aux stagiaires.

Comme tous les ans, cette fin d'année est marquée par de nombreuses manifestations. Nous avons ouvert le bal avec le second repas en salle, le

1<sup>er</sup> novembre, sur le thème d'Halloween. Le FCNMA a été également présent au marché de Noël de Maillezaïs, où il a tenu son traditionnel bar à soupes, son salon de thé et a proposé ses repas dans la cave à sel le samedi soir. Enfin, la troisième édition de la Corrida est prévue le 4 janvier à Maillezaïs, au départ de la place de l'église. Le plafond du nombre de dossards a été relevé à 600.

### Programme complet des manifestations

- 1<sup>er</sup> novembre – Repas en salle – Salle des Ormes à Oulmes
- 5 / 6 / 7 et 12 / 13 / 14 décembre – Marché de Noël à Maillezaïs
- Décembre – Tournoi en salle – Complexe sportif Les Champs du Pas
- 4 janvier – 3<sup>e</sup> Corrida de Maillezaïs
- 7 mars – Repas à emporter
- 1<sup>er</sup> mai – Tournoi U11 et U13 – Complexe sportif Les Champs du Pas
- Nouveauté : 5 juin – La Guinguette du FCNMA – Parc du Jarlingon



Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs du FCNMA, et notamment nos partenaires (entreprises et artisans) ainsi que les différentes mairies, qui participent à petite ou grande échelle à la vie du club tout au long de l'année et permettent à celui-ci de grandir chaque jour.

Le FCNMA vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Le président, Mathieu DIEUMEGARD**

**Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur :**

 [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)



@FCNMA



@footballclubnieulmaillezaïs

La saison 2025-2026 est lancée et le Basket Club Nieul Oulmes Bouillé Courdault (BCNOBC) continue de grandir et de se structurer. Avec de nombreuses équipes de jeunes et une équipe seniors garçons, notre club vit grâce à l'énergie de ses licenciés, de ses parents, de ses bénévoles et de ses sponsors.

Merci à tous : c'est grâce à vous que le BCNOBC avance sur des bases solides et prometteuses !

## LES ÉQUIPES



### Une saison qui démarre sur les chapeaux de roues

Depuis fin août, nos sportifs ont repris les entraînements pour préparer une saison pleine de défis et de succès. Notre éducateur diplômé BPJEPS, Axel DULIBA, encadre les séances avec enthousiasme, accompagné d'Antoine BLONDEAU, en formation BPJEPS. Cette année, le club compte

environ 165 licenciés et 13 équipes engagées en championnat départemental, dont une en entente avec le club de Benet (BBC).

### Nos équipes : passion, engagement et esprit d'équipe

Voici les responsables et coaches qui accompagnent nos jeunes et seniors quotidiennement :

U9 filles : Armony THIZON

U11 garçons : Alexis LAVAUD et Jean-Rémi BLAIZEAU

U11 filles : Ludovic BOSSARD

U13 filles - Equipe 1 : Mélanie MARET

U13 filles - Equipe 2 : Linda COURTIN-SIMONNEAU

U13 garçons : Cécile ROUGER et Damien GOUIN

U15 filles - Equipe 1 : Lauriane COIRIER

U15 filles - Equipe 2 : Zoé GUIGNARD et Noa MONVILLE

U15 garçons - Equipe 1 : Aurélien COURTIN

U15 garçons - Equipe 2 : Antoine BLONDEAU

U18 filles - Equipe 1 : Romain BIOTEAU et Romain BERTRAND

U18 filles - Equipe 2 : Axel DULIBA

U18 garçons : Emeline POUVREAU et Charlotte SIMON

Séniors garçons : Axel BOUTEILLER

### Le BCNOBC pour tous : du micro-basket au basket santé

Le BCNOBC souhaite également diversifier son offre pour permettre à tous de découvrir, s'amuser ou se maintenir en forme :

Le club propose des activités pour tous les âges et tous les niveaux :

- Micro Basket (3-5 ans) : samedi 11h - 11h45
- Baby Basket (5-7 ans) : samedi 10h - 11h
- Équipe Loisirs Adultes : lundi 20h15 - 21h15
- Basket Santé : vendredi 10h - 11h
- Séniors Garçons : lundi à partir de 21h15 et mercredi à partir de 20h30

Que vous vouliez découvrir, vous amuser ou vous maintenir en forme, il y a forcément un groupe pour vous !

Contact : Axel DULIBA -

06 13 56 42 31 / axel.educateur@gmail.com

## VIE DU CLUB

Au BCNOBC, le basket ne se limite pas aux entraînements : nous organisons tout au long de l'année des événements pour créer des souvenirs et renforcer l'esprit de club. En juin, nous avons participé à la Fête de la Meunerie

- Début avril, participation à l'entrée des joueuses du RVBC (La Roche sur Yon) par nos équipes U9 et U11
- Début mai : organisation du Gala de la fin de saison 2024-2025
- Juillet : tenue de la buvette de « Rives-d'Autis'amuse » avec le Cyclo Autisien
- Juillet : cours de basket acrobatique avec les Barjots Dunkers pour nos jeunes licenciés
- Septembre : embellissement de la salle grâce à Artwall Créations qui a peint notre logo dans le complexe sportif
- 16 novembre : notre traditionnel super loto

### Agenda 2025-2026

A vos agendas !

Ne manquez pas les grands rendez-vous du BCNOBC cette saison :

- Mars 2026 : Saint Patrick et Tombola
- Mai 2026 : Gala de basket
- 5 juin 2026 : Assemblée Générale
- 7 juin 2026 : Tournoi des familles

### Rejoignez-nous !

Que vous soyez débutant ou passionné, jeune ou adulte, venez vivre l'aventure BCNOBC !



Nous voudrions remercier Pauline GRIALOU pour ses années passées au club, et nous lui souhaitons une bonne continuation.

Pour retrouver l'actualité du BCNOBC, suivez-nous sur Facebook et Instagram.

**Les co-présidents, Romain BERTRAND et Ludovic BOSSARD**



2025 a connu, comme à l'habitude, les après-midis de convivialité à l'occasion de la galette des rois, de la brioche de Pâques, et la bûche de Noël.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 5 février, avec son repas festif animé par des chansons.

Mais des événements exceptionnels ont marqué cette année :

**Judi 20 mars**, 105 enfants de l'école publique et 15 résidents de la résidence Aliénor d'Aquitaine accompagnés de leur animateur François ont partagé une ronde pour fêter le printemps. Des gaufres leur ont été servies à l'issue de cette belle rencontre intergénérationnelle.

### Commémoration des 80 ans de l'Armistice

- Le matin, après les cérémonies officielles, pose d'une plaque mémorielle derrière le monument aux morts d'Oulmes, en honneur des personnes qui ont participé au sauvetage des Américains tombés lors du crash du 5 mars 1944.

- L'après-midi, à Sauvéré, chemin de mémoire avec les enfants du CME. Marche en souvenir de Marcel BOURDEAU qui a permis l'évasion de l'aviateur Norman BENSON en le cachant provisoirement dans une grotte.

- Du 8 au 11 mai, la Salle des Ormes a été mise à notre disposition pour une exposition sur la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, la vie en Vendée, et plus particulièrement chez nous pendant cette période cruelle.

Les élèves des écoles de notre commune, la MIL sont venus avec leurs encadrants et y ont été très actifs.

Un film de témoignages, réalisé par nos amis du club informatique d'Oulmes, a constitué le clou de cette présentation.

Les bibliothèques et l'EHPAD ont pris le relais de cette exposition.

- Vendredi 27 juin, le matin : visite guidée par M. PELLETIER-GILBERT de la ville de Saint Maixent-l'Ecole et l'après-midi, visite du Musée du Sous-Officier.

**Mercredi 18 juin**, le pique-nique interclubs a été installé à l'ombre des marronniers du Vignaud. La fraîcheur a été appréciée des convives.



**Dimanche 12 octobre**, partenariat avec le CLA pour une marche patrimoniale « autour du Village de Sauvéré-le-Sec ».

Découverte pour certains, et redécouverte pour les anciens : le pont de 1861 sous lequel passent les Maléons, l'histoire de l'école de 1932 à 1965, « mixte et purement laïque » comme le voulait Marie-Cécile MUDET la donatrice, les caves, le chemin du Paradis, ...

95 personnes sont parties du Camp Néolithique de Champ Durand sous un beau ciel ensoleillé.

### Actions de nettoyage :

- Le délierrage du pont de Sauvéré.

- La remise en état de certaines tombes du cimetière pour lesquelles la municipalité nous a autorisé la restauration.

En effet, ces tombes abandonnées, nous ont paru mériter d'être sauvées de l'oubli et de la destruction. Elles peuvent être considérées comme patrimoine à sauvegarder, soit à cause du souvenir qu'elles portent ou de leur architecture remarquable.

La stèle portant les médaillons de 25 « Morts pour la France » en 1914-1918 est en très mauvais état. Les images sont illisibles. Si vous avez vous-même des photos de famille permettant de la rénover, elle pourra être remise à l'état premier. Sinon, une plaque énumérant les 49 victimes nieulaises de la Grande Guerre pourra remplacer l'actuelle.

**Judi 16 octobre**, journée tournoi de jeux, prolongée jusqu'en veillée.

Les soirées tarot du mardi, de 20h à minuit, sont toujours d'actualité.

**Judi 18 décembre**, comme à l'habitude, l'année s'est clôturée par un après-midi de jeux, avec dégustation de la bûche de Noël. Une soupe à l'oignon est servie au diner, avant reprise du tarot.

**Le 5 février 2026**, la journée de l'Assemblée Générale aura Bruno LIGONNIÈRE comme animateur.

**On fêtera les 50 ans de l'Amicale.**

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2026.

**Le président, Michel BROSSARD**  
**La secrétaire, Danielle DEBOUTÉ**



Chers amis bonjour,

L'année 2025 s'est déroulée sans encombre pour notre association, chaque sortie a affichée complet.

- En mai au parc Terra Botanica
- En septembre au spectacle Zagual
- Le 29 novembre à Bocapôle

Les rencontres du 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi pour la belote et le tarot fonctionnent bien, avec 20 à 35 personnes rassemblées à chaque séance.

Nous organisons également deux marches tous les mardis (une petite de 5 à 6 km, et une de 8 à 10 km pour les membres les plus jeunes), de la gym le jeudi matin de 10h à 11h au complexe sportif avec Monique que nous remercions pour son dévouement. Le transport solidaire fonctionne bien, une quarantaine de sorties ont été enregistrées sur l'année.

Si vous voulez rejoindre nos 165 adhérents pour une de ces activités vous serez toujours les bienvenus. En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Le président, Jean-Claude LUBOT**

## ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON DE L'AUTISE



La saison 2025-2026 démarre sous les meilleurs auspices pour l'ASBA, avec près de cinquante adhésions enregistrées et de nouvelles inscriptions qui témoignent d'un bel engouement pour le badminton à Oulmes.

Nos créneaux hebdomadaires se déroulent les mardis à 20h30 et les jeudis à 20h15 au complexe sportif. L'an passé, en plus de ces séances, plusieurs rencontres ont été organisées à domicile et dans les clubs voisins. Ces échanges ont permis de partager non seulement des matchs disputés, mais aussi des moments de convivialité avec d'autres passionnés.

La saison 2024-2025 s'est conclue en juin par un tournoi double de fin d'année, qui a rassemblé de nombreux joueurs dans une ambiance sportive et chaleureuse.

Pour cette nouvelle année, l'ASBA renouvelle son engagement solidaire : un tournoi au profit du Téléthon a eu lieu le vendredi 28 novembre au complexe sportif d'Oulmes. Cet événement est ouvert à toutes et à tous, joueurs confirmés comme débutants.

**Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir le badminton ? Rejoignez-nous les mardis et jeudis soirs !**

**La présidente, Marion CREPIN**

**Vous pouvez toujours nous rejoindre les mardis et jeudis soirs et nous suivre sur notre page Facebook :**  **ASBA Badminton**

**asbadelautise@hotmail.com**  **06 15 02 99 50**





L'A.A.P.P.M.A (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) « le dimanche du travailleur » compte en cette année 2025, 524 adhérents (chiffre arrêté au 1<sup>er</sup> septembre).

La première action entreprise en début d'année a été un alevinage de 340 kg de poissons de différentes espèces présentes dans nos cours d'eau. Nous avons privilégié les poissons blancs aux carnassiers du fait du braconnage qui se répète malgré la surveillance mise en place par nos gardes particuliers, la fédération départementale ainsi que la gendarmerie.

Nous avons également décidé d'élargir de 50 mètres supplémentaires de chaque côté la réserve de pêche se trouvant au croisement du Canal de l'Embranchement et du Canal de la Vieille Autize.

Une demi-journée du mois de mars a été consacrée à l'entretien de la frayère des Barbinières à Courdault par les bénévoles de l'association.

Du mois de février au mois de mai, l'A.A.P.P.M.A a tenu son Atelier Pêche Nature qui s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans. Ce sont ainsi 11 enfants qui ont participé aux 8 séances animées par un moniteur guide de pêche, et qui ont été initiés à différentes techniques de pêche.

Il s'est clôturé le 24 mai par un concours au cours duquel de nombreux lots ont été distribués, suivi d'un moment de convivialité rassemblant les participants, leurs parents ainsi que les bénévoles de l'association.

Nous tenons à remercier le centre culturel le Kiosque de Benet, ainsi que les municipalités qui oeuvrent au bon déroulement de l'atelier.

Fin août, les niveaux d'eau étant particulièrement bas, il a été procédé à une pêche de sauvegarde dans l'Autise au niveau du parc du Vignaud. Cette action, réalisée par les techniciens de la fédération départementale, a permis le sauvetage de nombreux poissons qui ont été relâchés là où les niveaux permettaient leur survie.

Pour cette fin d'année, une commande de 330 kg de poissons a été passée en vue d'un nouvel alevinage en différents endroits du territoire couvert par l'A.A.P.P.M.A (34 km de cours d'eau), et nous allons reconduire notre Atelier Pêche Nature en 2026.

Profitez bien du magnifique environnement dont nous disposons et à bientôt au bord de l'eau.

**Le président, Christophe RAULT**





Objets : Soutien aux écoles publiques de Rives-d'Autise et Bouillé-Courdault, animation culturelle et sportive

## ACTIVITÉS :

### Section informatique :

Responsable et animateur Michel RAMBAUD : 02 51 52 43 52

Le lundi dans la salle de réunion de la mairie annexe de Oulmes, toutes les séances durent 1h30

Atelier initiation informatique animé par Eric VIGEANT : 2 niveaux le lundi matin à partir de 9 h à 10h30 pour la première séance et de 10h30 à 12h pour la seconde

Atelier photographie informatique animé par Michel RAMBAUD : 2 groupes le lundi matin de 10h30 à 12h et l'après-midi de 14h à 15h30

Atelier Vidéo informatique animé par Michel RAMBAUD : 1 groupe le lundi après midi de 16h à 17h30

### Section gymnastique d'entretien :

Responsable Annick BRAUD : 02 51 52 46 50

Le mardi soir de 18h45 à 19h30 au complexe sportif

Animateur diplômé : Pierre CHAUDRON

### Section cyclisme UFOLEP

Responsable Michel GAUDUCHON : 02 51 52 41 87

Résultats sportifs :

La section cyclisme est montée sur la 3<sup>e</sup> marche du podium du challenge des clubs U F O L E P vendéens. Pour la saison 2024 nous terminions à la 2<sup>e</sup> place, en 2025 nos représentants sont allés plus souvent dans les départements voisins, ce qui a fait baisser nos points de participation pour ce challenge. Cette année pas de victoire mais des places dans les cinq premiers.

Nous adressons nos sincères remerciements aux soutiens financiers des communes de Rives-d'Autise et de Bouillé-Courdault ainsi qu'aux commerçants et artisans locaux pour leurs soutiens financiers. Sans ces soutiens, il nous serait impossible d'organiser nos courses.

Pour le Conseil d'Administration, Michel GAUDUCHON

## ASSOCIATION THÉÂTRE CULTURE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

Les Mots Lierres  
ATCLO

Depuis début septembre, la troupe Les Mots Lierres (ATCLO) a repris le chemin des répétitions dans une ambiance toujours aussi dynamique et conviviale. Cette année, la troupe accueille sept nouveaux jeunes comédiens qui monteront pour la première fois sur scène afin de vous présenter la pièce « Technophobie », sous la direction de Christelle BRODEAU, Nathalie MÉTAYER et Mathilde CHAUVET.

Cinq adolescents interpréteront ensuite trois sketches pleins d'humour :

- Le Serial Killer
- Les Vamps au cimetière
- Spidating

Ils sont encadrés par Natacha POUZET et Mathilde CHAUVET.

Enfin, six comédiens adultes se produiront dans la pièce « Hystérie au couvent », mise en scène collégiale.

### Les représentations

Les représentations auront lieu à la salle des Ormes aux dates suivantes :

- Samedi 24 janvier à 20h30
- Dimanche 25 janvier à 14h30
- Samedi 31 janvier à 20h30
- Dimanche 1<sup>er</sup> février à 14h30
- Vendredi 6 février à 20h30
- Samedi 7 février à 20h30



Une des recettes sera reversée à une association de recherche sur les maladies neurologiques.

### Recrutement

La troupe recherche actuellement :

- Un(e) souffleur(se) pour la pièce des adultes,
- De nouveaux comédiens adultes souhaitant rejoindre l'aventure théâtrale.

Pour toute information, vous pouvez contacter Bruno CHAUVET au 06 63 68 30 73.

Nous espérons vous voir nombreux pour applaudir nos acteurs et partager un moment de rire et d'émotion. Toute la troupe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2026 !

Le président, Bruno CHAUVET

## LA CABANE PIROUETTE



Nous avons repris nos matinées d'éveil les lundis tous les quinze jours depuis septembre, pour le plaisir des petits et des grands. Certains et certaines nous ont quittés pour l'école et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bébés !

- En septembre, nous sommes allés à la ferme pédagogique de Saint-Pompain avec les enfants et leurs assistantes maternelles. Nous avons pu y voir pleins d'animaux mais nous avons également pu les nourrir et goûter les fruits du verger. La matinée a été très appréciée.

- Comme tous les ans, nous avons eu le plaisir d'organiser notre arbre de Noël, le Père Noël était au rendez-vous et nous a fait une belle surprise. Une marche et course à pied était aussi organisée en partenariat avec le RUN CLUB du FCNMA et cette année un groupe d'élèves du lycée Bel Air a organisé une vente de gâteaux en lien avec leurs BAC Pro SAPAT.

- Le repas à emporter a toujours du succès avec la collaboration de la boucherie « la devantrine des bessins » et grâce à vous tous une partie est reversée pour le Téléthon comme vos nombreux dons. L'échange et le partage de cette journée sont toujours très enrichissants.

- Notre assemblée générale a eu lieu le 20 novembre. Les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent toujours nous rejoindre.

Merci aux parents, à la municipalité, pour leur soutien. Merci à la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise de mettre un local équipé à notre disposition. Toutes ces personnes contribuent à la réussite de nos projets.



Les enfants, leurs assistantes maternelles vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et prenez bien soins de vous.

**La présidente, Sophie DUDOIGNON**

Pour avoir la liste complète des assistantes maternelles, il vous suffit d'aller sur le site  
 ➤ [vendee-enfance.fr](http://vendee-enfance.fr) ou bien sur ➤ [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

Pour nous rejoindre ou avoir des informations sur les modes de garde,  
 vous pouvez contacter :

**Sophie DUDOIGNON** au ☎ 06 27 95 76 36 ou ✉ [sophieluc85@gmail.com](mailto:sophieluc85@gmail.com)

**Claudine SIMONNEAU** au ☎ 02 51 52 41 25

**Le Relais (RPE) Sylvie BEQUIN** au ☎ 06 37 30 49 81

qui auront le plaisir de répondre à vos questions.

### Nos activités en 2025

24 janvier : AG CATM à Nieul sur L'Autise  
4 avril : Réunion des Veuves à Longeville  
8 mai : Cérémonie du 8 mai  
5 juin : Congrès départemental CATM au Bourg sous la Roche  
10 juin : Cérémonie au Mémorial du Langon  
10 juillet : Cérémonie à Maillezais, Docteur DAROUX  
24 août : Cérémonie à la Stèle des Martyrs à Mervent  
6 octobre : Cérémonie à St Hermine, G. CLEMENCEAU  
11 novembre : Cérémonie Armistice 14-18  
5 décembre : Commémoration fin du conflit d'Algérie

De moins en moins nombreux, mais nous avons répondu présents à toutes les activités de cette année.

Nous recherchons toujours des bénévoles en tant que sympathisants pour poursuivre le devoir de mémoire afin de continuer le travail de nos

anciens, et participer à la collecte des Bleuets de France à chaque cérémonie du 8 mai et 11 novembre.

Pour les OPEX, malgré vos activités civiles, venez nous rejoindre.

Président : Michel PEROTEAU 02 51 52 44 47  
Trésorier : André MOUILLET 02 51 52 45 11  
Secrétaire : Marc BLANDIN 02 51 52 46 19

A tous bonnes fêtes de fin d'année.

**Le président, Michel PEROTEAU**

## CYCLO AUTISIEN



Pratiquement chaque jour, on est à même de rencontrer sur la route, un ou plusieurs cyclistes du cyclo autisien puisque certains roulent parfois seul, ou en groupe les mercredi, vendredi, ou dimanche de chaque semaine. Dans notre secteur, mais aussi au-delà. C'est ainsi qu'un de nos adhérents s'est distingué en Ardèche au championnat national des élus, arrivé 7<sup>e</sup> à l'épreuve contre la montre. Un autre a participé avec succès à la traditionnelle étape du tour ouverte aux amateurs avec l'ascension du mythique col de la Madeleine. Nos maillots ont aussi pu être vus en Bretagne vers la fin du mois de Juin où la désormais traditionnelle sortie d'une semaine hors nos murs s'est déroulée à saint Dolay. Il y avait une super ambiance et les participants ont déjà programmé une prochaine sortie en juin 2026 en Touraine cette fois.

Par ailleurs cette année, nous avons été sollicités pour accompagner les enfants de CM des écoles de notre commune lors d'une sortie vélo au cours de leur semaine de stage au Vignaud. De même pour la sortie de fin d'année à l'école privée, de Nieul-sur-l'Autise à Maillé, et le retour. Dans le même ordre d'idée, nous avons aussi participé à l'organisation des jeux olympiques à la mi-octobre organisés par le Conseil Municipal des Enfants au complexe du Champ du Pas. N'oublions pas non plus notre participation à la soirée Rives-d'Autis'amuse où avec une autre association de la commune, nous avons apporté notre concours pour la tenue de la buvette.

C'est donc une année bien remplie et très active que nous venons de vivre et nous souhaitons à chacune et à chacun qu'il en soit de même pour cette nouvelle année 2026. Bonne et heureuse année.

**Le président, Bruno GOUBAND**



## PÉTANQUE RIVES-D'AUTISE BOUILLÉ-COURDAULT



Une tradition conviviale depuis 1976



Créée en 1976, l'association Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdauld fait partie du paysage local depuis bientôt 50 ans. Discrète mais dynamique, elle contribue activement à l'animation de la commune, en rassemblant les habitants autour de moments conviviaux et accessibles à tous.

Son activité principale ? L'organisation de concours de pétanque, ouverts à un large public, des passionnés aux simples amateurs. Ces événements ont lieu au Parc du Jarlington, à Oulmes, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Chaque année, deux concours sont organisés (les dates sont indiquées dans le calendrier des manifestations), et permettent de faire vivre l'esprit de la pétanque tout en créant du lien entre les générations.

Voilà plus de quarante ans que cette association offre à ses membres et aux habitants de la commune des instants de partage autour d'un sport aussi simple que fédérateur.

**Nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous pour faire vivre et grandir cette belle aventure locale ! Contactez Alain RIPAULT (06 74 13 00 71) ou Bruno CANTIN (07 81 26 34 81).**

**Le président, Alain RIPAULT**

## A.C.C.A LA SAINT-HUBERT DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

La société de chasse « La Saint Hubert de Nieul-sur-l'Autise » est composée de 24 sociétaires. Le bureau est composé de 9 membres dont 7 sociétaires et 2 agriculteurs. La société pratique son activité sur un peu plus de 1500 hectares. Le territoire comporte de la plaine et 16 hectares boisés.

L'évolution des pratiques agricoles induit un changement dans les habitudes de certains gibiers, notamment le sanglier qui trouve maintenant le gîte dans le maïs irrigué l'été et les couverts végétaux mis en place durant la période automne/hiver.

La société de chasse s'investit pour réguler cette population, afin d'éviter les dégâts agricoles au maximum.

Outre ces dégâts, les collisions routières sont un point important de la gestion du gibier.

Cette évolution des populations de gibier concerne aussi le chevreuil, avec un faible impact sur les cultures. Cet animal vivant à l'origine en milieu forestier, se retrouve maintenant en plaine, où le paysage de faible relief et la vue dégagée, permettent une surveillance de tous les instants et un sentiment de sécurité.



Concernant la population du lièvre, malgré la maladie et les collisions routières, le lièvre reste le seul petit gibier sauvage et dont la population est comptée tous les hivers lors de comptage nocturne en lien avec la fédération des chasseurs de Vendée. Cette

année la population a quasiment doublé sur notre société.

L'ensemble du bureau s'investit au mieux et effectue des lâchers de petits gibiers (faisans et perdrix) afin d'essayer de repeupler notre campagne, complété par un arrêté préfectoral nous interdisant le tir de la poule faisane.



Pour les personnes intéressées, les dates pour passer son permis de chasser sont disponibles sur le site de la fédération des chasseurs de Vendée ou une demande par mail à [fdc85@chasse85.fr](mailto:fdc85@chasse85.fr).

Malgré les dégâts des sangliers dans les cultures, je tenais à remercier l'ensemble des agriculteurs de la commune sans qui nous ne pourrions pas maintenir notre loisir et aussi continuer à réguler les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts).

La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise vous souhaite une excellente année 2026.

**Le président, Tony COIRIER**

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Tony COIRIER au 06 47 70 41 71

Alain DIEUMEGARD (vice-président)  
au 06 30 90 22 26

## SOCIÉTÉ DE CHASSE LA SAINT-HUBERT OULMES BOUILLÉ-COURDAULT



L'association de chasse "Saint-Hubert Oulmes Bouillé-Courdault" pour la saison de chasse 2025-2026 possède 31 membres. L'organigramme des fonctions principales est le suivant :

- Président : Anthony SABOURIN
- Vice-Président : Simon FAJOUX
- Trésorier : Alain METAYER
- Secrétaire : Pascal PIZON

Renseignements divers : Anthony SABOURIN (06 28 56 98 63)  
Présence de renard, sanglier : Alain METAYER (06 20 97 28 40)

Alain METAYER, le piégeur agréé de la société, peut piéger les nuisibles toute l'année, et ceux qui subiraient des dégâts divers, doivent les déclarer sur le site en lien avec un des membres de la société (ou en s'inscrivant) : <https://decladom.fr>.

Une vente de pâtés (chevreuils et sangliers) sera effectuée comme chaque année au printemps 2026.

**Projet faisan** : Nous avons reconduit le projet faisan qui consiste à obtenir une souche naturelle. Après trois années, nous sommes repartis avec une nouvelle convention de trois ans pour permettre un bon développement des oiseaux. Cette année, la reproduction a permis d'observer 80 faisandeaux nés sur le territoire. Cependant des lâchers de jeunes oiseaux ont été faits début juillet pour atteindre l'objectif. Bien sûr, seulement les coqs peuvent être tirés à raison de un par dimanche. Il est important et nécessaire que les chiens soient tenus en laisse lors des sorties et promenades estivales.

Si besoin, n'hésitez pas pour toutes informations diverses à contacter un membre du bureau.  
En Saint-Hubert, bonnes fêtes de fin d'année à tous.

**Le président, Anthony SABOURIN**

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BENET - NIEUL-SUR- L'AUTISE



### 1 don de sang = 3 vies sauvées

La transfusion sanguine est indispensable et vitale pour venir en aide à de nombreux malades (cancer, leucémie, opérés, grands brûlés, accouchement difficile, accidentés de la route ...)

En 2024 :

- dans nos collectes de Benet 118 dons (sur 2 collectes)
- dans nos collectes de Nieul 112 dons (sur 2 collectes)

### Notre calendrier de collectes de 2026 :

- 12 février à Nieul-sur-l'Autise
- 29 juin à Benet
- 4 septembre à Nieul-sur-l'Autise
- 4 novembre à Benet
- 30 décembre à Nieul-sur-l'Autise



N'hésitez pas à vous connecter au site [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr) pour prendre rendez-vous.  
Vous pouvez aussi vous présenter spontanément.  
Notre équipe de bénévoles vous fera bon accueil et vous guidera.

Contact : [dondesang.benet@gmail.com](mailto:dondesang.benet@gmail.com)

**La présidente, Françoise GHYSELEN**

### Nos activités pendant la saison scolaire

**Art floral :** Les cours ont lieu 5 ou 6 fois dans l'année. Blandine, fleuriste domiciliée à Nieul-sur-l'Autise, a repris les cours d'art floral. Ils sont ouverts aux débutants comme aux confirmés.

**Des ateliers couture** pour adulte, proposés par Paula, ont lieu tous les 15 jours. Les participantes sont réparties en 4 groupes. Les cours rencontrent un vif succès.

**Les marches.** Nous marchons chaque lundi. Une quarantaine de marcheurs sont inscrits. Une équipe repère et propose des marches à moins de 30 min de voiture. Un covoiturage est organisé à chaque marche. Nous proposons des marches entre 8 et 10 km.

Depuis septembre, un **atelier de danses traditionnelles** a démarré dans une ambiance conviviale. Il est ouvert à tous, il a lieu une fois par mois. Les débutants sont les bienvenus.

Pour toutes ces activités, inscriptions ou renseignements :  
06 19 56 32 29 ou cla85240@gmail.com

### Les activités ponctuelles

- Culture et Loisirs en Autise a participé le 4 mai au **forum des associations** organisé par la CC-VSA et le kiosque de Benet. Une trentaine d'associations étaient présentes.

- **Fête de la Meunerie** les 7, 8 et 9 juin. Comme tous les deux ans, notre association a participé très activement aux préparatifs, à la fête elle-même et au rangement de cette grande fête.

Nous avons travaillé dans l'hiver à réparer les vêtements abimés de notre vestiaire. A partir d'avril, nous avons tenu 12 permanences de prêts pour la fête et 5 permanences de retour des vêtements.

Une association de Fontenay-le-Comte nous a fait de nombreux dons de costumes. Notre stock est maintenant très fourni.

Nous avons prêté plus de 800 vêtements à 160 familles. Nombre en augmentation par rapport à 2023.

Pour la Fête de la Meunerie, nous avons organisé des répétitions de danses traditionnelles.

- **Sortie sources de l'Autise** le 16 juin. Le matin, 25 personnes ont marché jusqu'à la source de l'Autise à Saint-Pardoux-Soutiers avec des commentaires explicatifs à l'arrivée.



Le midi, nous avons pique-niqué dans le verger appartenant à la collégiale de Saint-Marc-la-Lande, Monsieur le Maire nous a fait visiter le monument l'après-midi. Nous nous sommes promenés ensuite dans une zone de biodiversité naturelle.

- Au début des vacances d'été, le 7 juillet, nous avons fêté les anniversaires de certains marcheurs après une **randonnée matinale à Cezais**. La journée s'est prolongée par un pique-nique et des jeux.



- Participation au **Randl'ye** le dimanche 28 septembre, projet porté par l'association les Gueurnivelles. Il a fait beau, 68 participants ont apprécié le parcours, départ et retour à Souil, pique-nique aux écluses de Bazoin.

- Participation à l'opération **Octobre Rose** sur la commune. Les couturières ont confectionné 24 coussins cœur qui servent à soulager les douleurs post-opératoires. D'autres bénévoles ont reconnu et balisé un circuit de marche.



- Organisation d'une 3<sup>e</sup> **marche patrimoniale** le 12 octobre avec l'Amicale des Retraités. Plus de 90 personnes ont découvert ou redécouvert le village de Sauvéré sous un soleil radieux.

- **Trophées des jeunes chanteurs 2025**. Quatrième édition. Mi-août, 10 bénévoles ont visionné une trentaine de vidéos envoyées par des candidats. Douze candidats ont été retenus pour participer à la finale du 18 octobre à la salle des Ormes. Durant cette belle soirée des finales, le jury a récompensé 3 candidates, Shayma BAH, Eléonore DESCHAMPS et Maëva HUP. Le public a attribué son prix à Jessy GUINEHUT.

Durant les délibérations du jury, nous avons eu le plaisir de recevoir en mini-concert Florian THIBAUD, gagnant de l'édition 2024. Beaux moments en chansons et émotions.



- Notre **assemblée générale** a eu lieu le 13 novembre.

- Le 17 décembre, un **spectacle jeune public, Toundra**, de la compagnie Les Expl'Orateurs, a eu lieu dans la matinée à la salle des fêtes suivi de la visite du Père Noël.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une belle année culturelle 2026.

**La présidente, Catherine OGER**

Pour ces activités, inscription ou renseignement :

☎ 06 19 56 32 29 ou ✉ cla85240@gmail.com



Besoin de matériel pour organiser :

- La fête d'école de vos enfants ?
- Une activité de loisirs associative comme un loto ? un concours de belote ? une sortie vélo ? un repas dansant ?
- Votre mariage ?
- Votre fête d'anniversaire ?
- Un baptême ?
- ...

L'association LE JARLINGON est là pour répondre à vos besoins, à tous vos événements festifs.

Vous trouverez du matériel à disposition comme remorque frigorifique, mange-debout, plancha, friteuse, tables et bancs et chaises, Tivoli, machine à glaçons, appareil à hot-dog, vaisselle pour 300 personnes (assiettes, couverts, verres, tasses, plats, pichets, plateaux, casseroles...), percolateur, cafetière, plat à paella, matériel électrique (rallonges, multiprises, projecteurs, halogènes, enrouleurs...).

Depuis 1991, des bénévoles sont présents pour vous proposer un équipement adapté pour vos fêtes.

A tour de rôle, chaque mois, une des 7 associations adhérentes du JARLINGON (l'Amicale Laïque, le théâtre ATCLO, Oulmes-Wildsteig, l'Age d'Or, le

FCNMA, l'AERA, l'OGEC est présente pour répondre à vos questions, prendre vos réservations, organiser l'enlèvement et le retour du matériel loué.

Sans oublier tous les autres bénévoles qui œuvrent aussi quotidiennement et parfois dans l'ombre pour que l'association LE JARLINGON puisse vous accompagner au mieux dans le choix des équipements et faire que votre fête soit une réussite.

Grâce au dévouement de ses bénévoles et avec le soutien de la municipalité, Le JARLINGON fait en sorte d'œuvrer au mieux pour subvenir aux besoins des associations locales et des particuliers. Et ce depuis 34 ans.

**Chaque année, nous organisons un vide-greniers : il aura lieu le dimanche 14 juin 2026 et nous organisons un repas champêtre qui aura lieu le dimanche 20 septembre 2026.**

**Le président, Bernard REDON**

## PUNCH 85 (CLUB SAVATE BOXE FRANÇAISE)



L'association PUNCH 85 a pour but de faire découvrir la savate boxe française.

Cette activité permet de décompresser, d'évacuer le stress et l'anxiété, d'acquérir de la confiance en soi.

Les cours sont dispensés les lundis, mercredis et vendredis de 19h00 à 21h00 au complexe du Champs du Pas (salle annexe), par 4 moniteurs diplômés : Dominique METZGER, Fabien VERCUEIL, Stéphane ORGERIT et Frank BRISSEAU.

### Bilan de l'année 2024/2025 :

- Mise en place d'un panneau signalétique des différents clubs à l'entrée du complexe
- Une potence pour suspendre notre sac de frappe a été installé par la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise
- Un passage de grade a été organisé en Avril 2025 où 5 licenciés ont obtenu différents grades. La remise de diplôme a eu lieu lors de l'assemblée générale.
- Participation d'un licencié à la coupe des Deux-Sèvres et Poitou Charentes le 27 avril 2025 à Parthenay
- Participation d'une licenciée à l'interclub de Courçon le 1<sup>er</sup> juin 2025
- Pour clôturer la saison, deux licenciés ont participé au Challenge Vendéen à Luçon, le 15 juin 2025

**Nouveauté pour la saison 2025/2026 :** des cours de boxe sans contact sont proposés les lundis et vendredis de 19h à 20h.

La « Boxe sans contact » c'est quoi ? : Circuit training, cardio et renforcement musculaire sur fond musical. Venez essayer !

Si vous voulez nous rejoindre ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou retrouvez-nous sur notre page Facebook PUNCH 85.

**La présidente, Jésabelle VERCUEIL**

### Contacts :

- VERCUEIL Fabien ou Jésabelle : 06 63 01 83 30 ou 06 68 06 34 44
- BRISSEAU Frank : 06 84 99 96 06
- ORGHERIT Stéphane : 06 99 21 85 81
- METZGER Dominique : 06 72 45 36 22

Bonjour...

Nous sommes en hiver. C'est aussi, pour les Gueurnivelles, l'heure de faire le bilan de la saison touristique passée autour du moulin et de la Maison de la Meunerie tout au long de cette année pas tout à fait encore terminée.



- Au début de l'année pas loin de 200 fagots furent confectionnés au cours de quelques matinées de samedis qui permettent aux fagoteurs présents de passer un bon moment « à la fraîche » en partageant, le temps d'une pause café, souvenirs et anecdotes de notre passé commun. Cette double centaine de fagots est juste assez suffisante pour la bouche gourmande du four du moulin qui avale régulièrement sa ration de fagots lors des différents ateliers proposés à la Maison de la Meunerie. Heureusement, l'atelier vannerie dirigé par notre ami Daniel s'est contenté, lui, du besoin de faire brûler du bois dans la cheminée du moulin.

- Puis le site Moulin-Maison de la Meunerie a réouvert ses portes le 22 mars, après que nous soyons 3 ou 4 fois intervenus pour réinstaller les meubles et l'ensemble des objets intérieurs que les crues de notre chère Autise nous obligent à bien protéger pendant l'hiver.

- Au printemps, nous avons participé au forum des associations organisé par et pour l'intercommunalité. Le résultat de cette journée ne fut malheureusement pas à la hauteur des espérances et il est bien dommage d'avoir vu si peu de public intéressé eu égard aux efforts de présentation des stands que nous avons en commun avec le comité Fête de la Meunerie et Culture et Loisirs en Autise (CLA, ex AMVPN).

- Puis ce fut l'heure d'entamer la saison estivale avec en point d'orgue une Fête de la Meunerie particulièrement réussie, tant au nombre de visiteurs venus découvrir ou redécouvrir les diverses et nombreuses animations proposées qu'à l'ambiance générale de ce rassemblement bénévole toujours générateur de rires et de bons moments de partage entre famille et amis. La saison touristique a aussi été bien remplie. Visites, ateliers, animations et soirée-spectacle ont drainé beaucoup de monde vers notre bon vieux moulin. Sans pourtant pouvoir compter sur notre habituelle soirée cinéma « Plein de super » que l'on espère bien retrouver le prochain été. Il est toujours plaisant de rencontrer un public intéressé et de partager avec lui une (ou plusieurs) gaufres arrosées d'un bon verre de cidre.



- Fin septembre, la quinzième édition du RAND'LYE a permis à 73 cyclistes de 10 à 75 ans de tester leur QI tout en pédalant sur un parcours particulièrement propice à la réflexion. Merci au responsable de l'embarcadère des écluses de Bazoin qui nous a fort bien accueillis au moment du pique-nique et merci aussi à Monsieur le Maire de Saint-Pierre-le-Vieux pour nous avoir permis un départ/arrivée à l'aire de loisirs de Souil malgré la manifestation « Octobre Rose » déjà programmée sur le même lieu.



À titre personnel, je n'oublie pas dans mes remerciements l'ensemble des bénévoles ayant participé à la belle réussite de cette journée. Rendez-vous le dimanche 27 septembre 2026 pour la 16<sup>e</sup> ?

Les trois derniers temps forts de la vie de notre association pour cette année 2025 étaient programmés mercredi 29 octobre d'une part pour un déjeuner-pizzas de clôture de saison comme on le fait depuis quelques années déjà avant de fermer le site pour l'hiver.

Et puis Moulinween à la toute fin d'octobre : frayeurs et surprises au menu, pour les petits comme pour les grands venus nombreux à la Maison de la Meunerie le vendredi 31!

Enfin, nous avons terminé l'année par l'A.G. de l'association le jeudi 20 novembre. Cela a été pour moi l'occasion de remercier à nouveau l'ensemble des bénévoles et sympathisants de l'association qui m'ont aidé toute l'année à « vice-présider »... en attendant 2026.

Les Gueurnivelles vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Pour les Gueurnivelles, Jean-Luc OGER**



### La culture conserve, la culture cultive

Oui, pour la Meunerie, la culture conserve les traditions et les métiers de nos grands-parents, mais elle cultive aussi les liens sociaux entre les habitants du village, quels que soient leur âge ou leur horizon.

Cette belle aventure nous a tous réunis : que l'on soit membre du comité, rassemblant sept associations du village, ou l'un des 800 bénévoles souriants qui font revivre les années 1920 à travers une multitude de vieux métiers.

Pas moins de 31 stands étaient animés cette année par des personnes dynamiques, capables de s'adapter aux imprévus et d'innover pour renouveler l'expérience à chaque édition, tous les deux ans.



### Du blé au pain



Pour que le blé pousse, il faut des graines.

Après la perte d'un soutien financier régional, nous avons su rebondir : entreprises, commerçants locaux et commune nous ont fait confiance et accompagnés. Nous les remercions.

Grâce à eux, nous avons pu préparer cette nouvelle édition sereinement, avec une équipe motivée pour la préparation, montage, mais aussi pour offrir des produits, animations et spectacles de qualité, sans prendre de risques.

Nous avons récolté le blé de nos efforts : un engagement remarquable des bénévoles, marqué par un rajeunissement bienvenu, a permis de faire tourner la fête tout le week-end.

Le public, venu en nombre, le samedi pour le concert Meun'Ri'bambelle, puis dimanche et lundi pour la fête, a pu découvrir ou redécouvrir la richesse de notre fête et la bonne humeur des artisans d'un week-end.

Entre coups de main, sourires partagés et improvisations joyeuses, chacun a contribué à la réussite de cette nouvelle édition.



Comme le veut la tradition, nous avons allumé le four, ouvert le village gourmand, préparé gaufres, crêpes, rôties et mijet, desserts d'antan qui ont rassasié la foule venue déambuler dans le parc du Vignaud.

Les parfums de la batteuse, du bois, du roseau, de l'argile, de l'alambic, des animaux, des bancs de l'école, le son des navettes, de la meule, du clapotis de l'eau sous les barques, le mariage, les multiples animations et vieux métiers ont émerveillé la foule venue flâner au cœur des 7 hectares de verdure.

La journée s'est terminée en guinchant sous les mélodies du bal populaire ou en refaisant l'an 1920 aux troquets.

La récolte de cette fête sera, comme à chaque édition, partagée entre les sept associations adhérentes à la Fête de la Meunerie.

**De quoi préparer dès à présent la prochaine édition, en 2027, qui marquera les 50 ans de la Meunerie.**

**Le comité Meunerie**



L'association FITNESS BODY CHALLENGE propose des activités sportives de type Fitness accessibles à toutes et tous sur le territoire local. Pour animer les cours, l'association fait appel à Valou Coaching (coach diplômée d'état, agréée Zumba et titulaire du BAFA).

#### Composition du bureau :

Présidente : Chloé FAURE  
Secrétaire : Alexandra CHARTIER  
Trésorière : Delphine PAUTROT

Grâce au soutien des municipalités de Bouillé-Courdault et de Rives-d'Autise, Fitness Body Challenge propose des cours de Step, Stretching, Renforcement musculaire et zumba.

- Le lundi soir à la salle Epona à Bouillé-Courdault :
  - STEP de 19h à 19h45 (places limitées à 25 /sur inscription)
  - STRETCHING de 20h à 20h45
- Le mercredi soir à la salle des Ormes à Oulmes :
  - RENFORCEMENT MUSCULAIRE de 19h à 19h45
  - ZUMBA de 20h à 20h45

Une séance d'essai est offerte pour chacun de ces cours.

Les séances sont accessibles dès 8 ans (sous réserve d'un adulte accompagnant pour les moins de 15 ans). La discipline Step est réservée aux adhérents majeurs.

Une adhésion annuelle dont les mineurs sont dispensés et une tarification à la carte de 10 ou 20 séances permettent d'accéder à toutes les activités avec flexibilité.

Les cours se déroulent toute l'année sauf pendant les vacances de Noël et les vacances d'été.

Forte déjà de plus de 80 adhérents, l'association rencontre un franc succès. Comme l'année dernière, **une Zumba Party sera organisée début 2026** dans le but d'animer le territoire. Une communication sera bientôt diffusée.

Fitness Body Challenge vous souhaite une bonne année sportive à toutes et tous !



Contactez-nous

☎ 06 15 88 03 66 ✉ fitbc@outlook.com

📘 Fitness BC

L'association MAM'aison sur l'Autise a été créée en 2023 afin de gérer administrativement une Maison d'Assistantes Maternelles qui regroupe 3 assistantes maternelles agréées : Alyssa MERCERON, Gwenaëlle GIRARD et Sophie DUDOIGNON

dont les membres du bureau sont :

Emilie PORCHET, Présidente  
Corinne JAUZELON, Trésorière  
Jérôme MERCERON, Secrétaire

## Les temps forts :

- Assemblée générale, le 27/02/2025

- En juillet, l'association a offert à tous les enfants accueillis par les 3 assistantes maternelles de la MAM une sortie au zoo de Mervent. Les enfants ont pu profiter d'une belle journée.

- Une vente à emporter de pâtes « à la façon de papy Angelo » a été entièrement réalisée par les bénévoles nous les remercions encore.

- Un repas à partager avec toutes les familles : Un bon moment de partage, de rencontre, cette soirée a été appréciée de tous.

- Une vente de pizzas en partenariat avec la boulangerie de Souil a été organisée en octobre.

## Projets 2026 :

- Portes ouvertes de la MAM au printemps 2026 afin de faire découvrir les lieux aux futurs parents, familles, élus, voisins ... Une date sera communiquée ultérieurement.

Nous remercions tous les bénévoles et toutes les personnes qui s'impliquent de près ou de loin à nos projets.

Au nom de l'association, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs voeux pour 2026.

**La présidente, Emilie PORCHET**



## RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

**Association Théâtre Culture et Loisirs Oulmes (ATCLO)***Président : Bruno CHAUVET*

☎ 02 51 50 47 54

✉ bruno.chauvet85@orange.fr

f Théâtre les mots lierre

**Culture et Loisirs en Autise***Présidente : Catherine OGER*

☎ 06 19 56 32 29

✉ cla85240@gmail.com

f CLA - Culture et Loisirs en Autise

**Les Gueurnivelles***Président : Didier KUCZMARSKI*

☎ 02 51 52 47 43

✉ maison-meunerie@wanadoo.fr

**Amitiés OULMES - WILDSTEIG***Président : Marc COUGNE*

☎ 02 51 52 45 59

✉ marc.cougne@orange.fr

**Groupe vocal TEMP'OTIZ***Présidente : Mireille COIRIER*

☎ 06 76 82 42 94

✉ coirier.mireille@gmail.com

**Comité de la Fête de La Meunerie***Président : Adrien MOINARD*

☎ 06 80 87 43 03

✉ fetedelameunerie85240@gmail.com

🌐 www.fetedelameunerie.fr

f Fête de la Meunerie

**AMO - Musique amateurs***Président : Laurence BLIDACH*

☎ 06 17 98 66 37 (Pierre FARDET)

✉ pierrefardet@yahoo.fr

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

**Football Club Nieul Maillezais Les Autises***Président : Mathieu DIEUMEGARD*

☎ 06 32 54 58 75 ou 06 45 15 13 19

✉ footballclubnieulmaillezais@gmail.com

🌐 www.fcma.fr

f FCNMA

**Run Club by FCNMA***Responsable : Valérie LE MANACH*

☎ 06 19 92 36 83

f Run club by FCNMA

**Basket Club Nieul Oulmes Bouillé-Courdault***Présidents : Ludovic BOSSARD et Romain BERTRAND*

☎ 06 43 31 90 97 - 06 73 14 11 52

✉ bcnoabc.coirier@outlook.fr

🌐 club.quomodo.com/bcnoabc

f BCNOBC

**AS Badminton de l'Autise***Présidente : Marion CREPIN*

☎ 06 15 02 99 50

✉ asbadelautise@hotmail.com

f ASBA Badminton

**Punch 85 Boxe***Présidente : Jéssabelle VERCUEIL*

☎ 06 68 06 34 44

✉ club.punch85@laposte.net

**Cyclo Autisien***Président : Bruno GOUBAND*

☎ 06 86 81 71 75

**La Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault***Président : Alain RIPALT*

☎ 06 74 13 00 71

**Fitness Body Challenge***Présidente : Chloé FAURE*

☎ 06 15 88 03 66

✉ fitnessbc85@gmail.com

**Société de chasse "La St Hubert" Nieul-sur-l' Autise***Président : Tony COIRIER*

☎ 06 47 70 41 71

**Société de chasse Oulmes Bouillé-Courdault***Président : Anthony SABOURIN*

☎ 06 28 56 98 63

**Société de pêche AAPMA***Président : Christophe RAULT*

☎ 06 10 56 13 47

✉ ledimanchédutravailleur@orange.fr



## ASSOCIATIONS ENFANTS-AÎNÉS



### La Cabane Pirouette

Présidente : Sophie DUDOIGNON

☎ 06 27 95 76 36

✉ sophieluc85@gmail.com

🌐 La-cabane-pirouette

### MAM'aison sur l'Autise

Présidente : Emilie PORCHET

✉ mamaisonsurlautise@gmail.com

🌐 MAM'aison sur l'Autise

### Amicale de l'École de Rives-d'Autise

Président : Mathieu RENAUDIN

✉ amicaleaera@gmail.com

🌐 Amicale de l'Ecole de Rives-d'Autise

### APEL Saint Ambroise

Présidente : Marion BOSSARD

☎ 06 32 85 61 20

✉ apel.st.ambroise@gmail.com

### OGECE Saint Ambroise

Présidente : Anne MOINARD

☎ 06 29 21 04 89

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

🌐 Ecole Saint Ambroise

### Amicale Laïque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Michel GAUDUCHON

☎ 06 07 46 28 04

✉ michel.gauduchon@wanadoo.fr

### Amicale des Retraités Nieul-sur-l'Autise

Président : Michel BROSSARD

☎ 06 18 13 07 91

✉ amdretraites@gmail.com

### L'Age d'or Rencontres Loisirs Oulmes

Président : Jean-Claude LUBOT

☎ 02 51 52 40 08

✉ lubot.jean-claude@orange.fr

### CATM/ACPG Anciens combattants de Rives-d'Autise

Président : Michel PEROTEAU

☎ 02 51 52 44 47

✉ annie.peroteau@wanadoo.fr

## AUTRES ASSOCIATIONS



### Le Jarlignon

Président : Bernard REDON

Pour les prêts de matériels contacter les bénévoles responsables

✉ rvjldqv6163@orange.fr

### Théo Contr'Atax

Présidente : Yvelise POITIERS

☎ 06 80 16 90 17

✉ clodyvlise85@gmail.com

🌐 theocontratax

### Amicale des Donneurs de sang

Présidente : Françoise GHYSELEN

☎ 02 51 00 97 97

✉ andreetfrancoise.ghyselen@sfr.fr

### Amicale des Sapeurs pompiers Vallée de l'Autise

Président : Romain CHAIGNEAU

☎ 02 51 00 35 88

🌐 <https://csvalleeautize.free.fr>



## RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

## ARTISANS

**Julien LACHAUD***Ebéniste créateur*

📍 54 bis rue de la Pajotière - Nieul

☎ 06 50 17 21 69

✉ ebenisterie.lachaud@orange.fr

🌐 www.ebenisterie-lachaud.fr

**MENUISERIE Patrick JOLY**

📍 85 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 73 70 42 14

ou 02 51 00 53 52

✉ patrickjoly66@orange.fr

**MENUISERIE PORCHET***Menuiserie bois - PVC - alu - cuisine et salle de bain*

📍 71 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 10 70 16 87 / 02 53 72 92 48

✉ contact@menuisier-rives-autise.fr

🌐 www.menuisier-rives-autise.fr

**Julien MIGNOT***Electricité générale*

📍 7 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 06 70 53 19 39

✉ eirl.mignot.julien@ovh.fr

**SGE ÉLECTRICITÉ**

Sébastien GACHIGNARD

*Electricité générale*

📍 9 rue de Roussette - Nieul

☎ 06 87 01 15 41

✉ sge.electricite@gmail.com

**LACLARE ÉNERGIES**

📍 31 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 41 56

✉ administratif@laclare-energies.fr

🌐 www.sarl-laclare-85.fr

**C.D ELECTRICITÉ**

📍 39 rue de l'Autise - Nieul

☎ 06 62 51 40 87

✉ c.d.electricite@hotmail.com

**EI MARTY ANTHONY***Maçonnerie*

📍 90 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 08 22 36 06

✉ martymaconnnerie85@gmail.com

**MG BÂTI**

James GIRARDIN

*Maçonnerie*

📍 49 route de Fontenay - Oulmes

☎ 07 86 71 07 91

✉ mgbati3@orange.fr

**ETA BRODEAU Alain***Assainissement Terrassement*

📍 24 Rue de la Forge - Oulmes

☎ 02 51 52 41 36 ou 06 86 80 46 53

✉ earl-prelonniere@orange.fr

**GARREAU D'CO**

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 06 88 90 68 21 ou 02 51 00 90 96

✉ contact@garreau-dco.com

**ANOD**

📍 ZA La Chicane - Nieul

🌐 www.anod.com

**GARAGE DU PETIT PONT**

M.LARAU

*Mécanique toutes marques*

📍 64 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 44 21

✉ garagedupetitpont@orange.fr

**SARL GARAGE SDPL**

Daniel CHABOT

*Mécanique toutes marques*

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 07 70 53 31 90

✉ garagesdpl@orange.fr



### JMB - CONCEPT - MOTO

📍 21 route de Fontenay - Oulmes  
☎ 02 51 50 49 49  
✉ jmbconceptmoto@gmail.com  
motoguzzi@wanadoo.fr  
🌐 www.jmb-conceptmoto.com

### LA MEUNERIE DE NIEUL

Thierry LIMOGES  
📍 12 rue de l'Autise - Nieul  
☎ 06 09 65 20 53  
✉ meunerie.nieul@orange.fr

### Céline BONNET

Productrice de plantes  
📍 94 route de Fontenay - Oulmes  
☎ 06 35 91 07 85

### ERONDES

Blandine GAUTIER  
*Fleuriste événementielle*  
📍 21 rue du Moulin - Nieul  
☎ 06 69 01 13 82  
✉ erondesflowers@gmail.com  
🌐 www.erondesfleuriste.com

### TÉCÉRES

*Création - Rénovation - Entretien terrains de sport*  
📍 8 rue des grues - ZA La Chicane - Nieul  
☎ 02 51 52 43 67  
✉ contact@teceres.fr  
🌐 www.teceres.fr

### Hervé FAUCHEREAU EIRL

*Entretien, Rénovation, Création espaces verts - Maçonnerie paysage*  
📍 42 rue Pierre Brisson - Nieul  
☎ 06 02 61 67 97  
✉ fauch8524@gmail.com

### GRELLIER CRÉATEUR PAYSAGISTE

📍 86 rue des Groies - Oulmes  
☎ 06 85 64 58 96  
✉ grellier.paysage@gmail.com  
🌐 www.grellier-paysagiste.fr

### ROCHER'O PAYSAGE

📍 112 rue des Rochereaux - Oulmes  
☎ 07 85 25 77 22  
✉ rocheropaysage@gmail.com  
🌐 www.rochero-paysage.com

### M TON PAYSAGE

*Création, aménagement et entretien de jardins*  
📍 38 rue de la Pajotière - Nieul  
☎ 07 88 14 12 46  
✉ contact@mtonpaysage.com

### MAISON 125 - SALON DE COIFFURE

Coraline  
📍 19 route de Fontenay - Oulmes  
☎ 02 51 87 81 21  
✉ maison125.coiffure@gmail.com  
🌐 www.maison125.fr

### LE SALON

Coraline VINCENT  
*Salon de coiffure*  
📍 8 rue Pierre Brisson - Nieul  
☎ 02 51 52 42 48  
✉ lesalon85@gmail.com

### AUX CIS'ONGLES D'ANAÏS

*Prothésiste onguulaire*  
📍 51 rue de la gare - Oulmes  
☎ 06 79 08 34 37

### INSTITUT BEAUTÉ DE L'AUTIZE

Emilie POUVREAU  
📍 2 place du Forail - Nieul  
☎ 02 51 50 13 56  
✉ www.beaute-de-lautize.fr  
🌐 Institut Beauté de l'Autize

## COMMERÇANTS

### SUCRÉ & SALÉ

*Vente boulangerie et pâtisserie*  
Nadine et Marine MATHÉ  
📍 10 place du Forail - Nieul  
☎ 02 51 52 47 40

### LA DEVANTRINE DES BESSINS

*Boucherie - Charcuterie - Traiteur*  
Rodolphe et Stéphane MATHÉ  
📍 17 rue Pierre Brisson - Nieul  
☎ 02 51 52 47 30  
✉ mathefreresnieul@gmail.com

### TRAITEUR NAUDON

📍 Nieul  
☎ 02 51 52 47 70

### L'ALAMBIC DE LAURENT

*Bouilleur ambulant*  
📍 Rue des Groies - Oulmes  
☎ 06 75 14 05 00  
✉ alambiclolodevie85@gmail.com





## COMMERÇANTS

### SUPÉRETTE VIVAL

Gwendoline et Sandrine ROCHAIS  
*Alimentation Générale - Relais Colis*  
 19, Rue Pierre Brisson - Nieul  
 02 51 50 60 95

### GRAINES D'AUTISE

3 rue de l'Huilerie - Nieul  
 06 86 12 49 23  
 grainesdautise@gmail.com  
 www.grainesdautise.fr  
 Graines d'Autise

### LA RÔTISSERIE

sur commande  
 06 49 54 49 89  
 la-rotisserie@orange.fr

### MARAÎCHER PRODUCTEUR

Jérôme SIMON  
 07 71 80 31 70  
 Vendredi après-midi :  
 vente directe à la ferme

### E.I PORCHET Yannick MARAÎCHER

*Vente directe à la production*  
 277 Route de Fontenay - Oulmes  
 02 51 52 45 65  
 ei.porchetyannick@gmail.com

### EARL C'MARANS

Claude POITIERS  
*Vente d'oeufs*  
 06 71 46 09 50

### LES CASIERS FERMERS

12 rue de la Gare - Oulmes  
 06 07 51 33 01  
 contact@lescasiersfermiers.fr  
 www.lescasiersfermiers.fr



## RESTAURATION

### LA CRÊPERIE DU MOULIN

15 rue du moulin - Nieul  
 02 51 50 47 13  
 clarisse.lecampion@hotmail.fr  
 Crêperie du Moulin

### LE P'TIT MIDI

Le Chateauroux - Nieul  
 02 51 00 90 64

### AUBERGE DES ARTISTES

Laurent et Véronique LIMOGES  
 6 rue Pierre Brisson - Nieul  
 02 51 52 46 66  
 laubergedesartistes@orange.fr  
 www.aubergedesartistes.fr  
 Auberge des Artistes

### L'ESCARGOT

29 rue Georges Clémenceau - Oulmes  
 09 86 28 60 81

## HÉBERGEMENTS

### LE ROSIER SAUVAGE

Mme CHASTAIN-POUPIN  
*Chambres d'hôtes*  
 1 rue de l'Abbaye - Nieul  
 02 51 52 49 39  
 lerosiersauvage@gmail.com  
 www.lerosiersauvage.c.la

### LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE

Hélène et Tony RONDARD  
*Chambre d'hôtes*  
 11 rue de l'Autise - Nieul  
 02 51 52 43 80 ou 06 73 99 45 25  
 h.rondard@yahoo.fr

### GÎTE LA SELLERIE ET GÎTE LA FORGE

Gwénaëlle et Jean-Yves CORDON  
 44 rue de l'Horloge - Nieul  
 02 51 69 09 31  
 contact@gitesdesecuries.fr  
 gites-ecuriesduchateau.jimdo.com

### GÎTE DE LA MONNAISE

Françoise SAUVAGET-COUTURON  
 La Monnaise - Nieul  
 02 51 52 17 70 ou 06 51 50 86 34  
 fsauvagetcouturon@yahoo.fr

### GÎTE LE VAL D'AUTISE

M. et Mme BREMAUD

📍 14 route de Fontenay - Oulmes

☎ 06 81 62 55 39

✉ mariejo13@free.fr

### GÎTE DES FOSSÉS CHAUDS

Patrice et Marie POITIERS

📍 28 Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 40 37

✉ marie.poitiers@wanadoo.fr

### GÎTE DES PRAIRIES DE PACOUINAY

Anne LEFOL

📍 8 allée de Pacouinay - Oulmes

☎ 06 24 77 30 63

✉ gite.de.pacouinay@orange.fr

🌐 [www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com](http://www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com)

### GÎTE VIN ROUGE - GÎTE VIN BLANC

Richard BARNETT

📍 9 rue des Vignes - Nieul

☎ 02 51 50 48 91

### RÊVES D'AUTISE

*Chambres d'hôtes*

📍 2 rue des Noisetiers - Nieul

☎ 02 51 51 85 45 ou 06 83 10 02 69

✉ revesdautise@gmail.com

### GÎTE MANOIR SAINT THOMAS

Laure FLANDIN THONIEL CASELLI

📍 Rue St Thomas - Oulmes

☎ 06 50 31 54 23

✉ laureft@hotmail.fr

### GÎTE LA CLÉ DE SOL

Mathilde VRIGNAULT et Nicolas NAUDON

📍 Denant - Nieul

☎ 06 68 37 58 13

✉ mathildevrignault85@gmail.com

## SANTÉ



### PHARMACIE DE L'ABBAYE

Virginie PAUGAM

📍 6 place du Forail - Nieul

☎ 02 51 52 45 18

✉ pharmaciedelabbaye@perso.alliadis.net

### DOCTEUR MAXIMIN VANTARA

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 86 50 79 09

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

### OSTHÉOPATHE

Salomé BALOCHE

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 69 00 36 14

### CABINET INFIRMIER

Elodie REMIGEREAU

Nadège MARQUIS

Hélène BAILLY

📍 10 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 87 16 04

### ORTOPHONISTE

Claire VALLADE

📍 13 rue de la Poste - Nieul

☎ 02 51 52 33 15

### PSYCHOLOGUE - NEUROPSYCHOLOGUE

Elodie POIRIER

📍 4 rue du Moulin - Nieul

✉ elodiepoirier.psychologue@gmail.com

### HYPNO JULIEN

📍 51 rue de la gare - Oulmes

☎ 06 76 39 59 13

✉ hypnojulien@gmail.com

🌐 [www.hypnojulien.fr](http://www.hypnojulien.fr)

### REFLEXOLOGUE

Hélène BOURDON

📍 13 rue de la Poste - Nieul

☎ 06 77 33 01 62

✉ helene.instantreflexologie@gmail.com

### SOPHROLOGUE

Mathilde CHABLE

📍 15 rue des Cours - Nieul

☎ 07 67 55 68 39

✉ mathildechable@feelattitude.fr

### NATUROPATHE

Nathalie GALBOIS

📍 62 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 74 23 50 62

✉ nathalie.galbois@orange.fr

🌐 [www.naturopathe-nathalie-galbois.com](http://www.naturopathe-nathalie-galbois.com)



## ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles :  
[www.vendee-enfance.fr](http://www.vendee-enfance.fr)

### Sonia ARHIMAN

📍 35 rue du Champ Durand - Nieul  
 ☎ 06 33 15 90 82

### Roselyne BILLAUD

📍 21 rue des Prunelliers - Nieul  
 ☎ 02 51 52 42 38  
 ✉ [jpbillaud@club-internet.fr](mailto:jpbillaud@club-internet.fr)

### Sabrina BOUIN

📍 35 rue des Saules - Nieul  
 ☎ 06 17 89 25 24  
 ✉ [sabrinabouin80@gmail.com](mailto:sabrinabouin80@gmail.com)

### Linda SIMONNEAU

📍 22 rue des Saules - Nieul  
 ☎ 02 51 50 45 59 ou 06 03 10 47 25  
 ✉ [lindasimonneau85@orange.fr](mailto:lindasimonneau85@orange.fr)

### Sylvie DELHAYE

📍 1 rue du Champ Cloucq - Nieul  
 ☎ 06 62 26 66 03  
 ✉ [sylvie.delhaye630@orange.fr](mailto:sylvie.delhaye630@orange.fr)

### Nathalie GABRION

📍 7 rue des Champs Chapeliers - Nieul  
 ☎ 06 87 12 16 18 ou 09 64 18 58 07  
 ✉ [nathalie.gabrion@orange.fr](mailto:nathalie.gabrion@orange.fr)

### Stéphanie LENOIR

📍 36 rue de Bourgneuf - Oulmes  
 ☎ 06 99 60 39 02

### Damienne VILQUIN

📍 48 rue de la Thibie - Oulmes  
 ☎ 02 51 52 42 58  
 ✉ [damienne.vilquin@orange.fr](mailto:damienne.vilquin@orange.fr)

### MAM'aison sur l'Autisme

Sophie DUDOIGNON, Gwenaëlle GIRARD,  
 Alyssa MERCERON  
 📍 9 rue des prunelliers - Nieul  
 ✉ [mamaisonsurlautisme@gmail.com](mailto:mamaisonsurlautisme@gmail.com)



## SERVICES

### Isabelle CIBARD

Mandataire immobilier I@D France  
 📍 06 11 83 81 97  
 ☎ [isabelle.cibard@iadfrance.fr](mailto:isabelle.cibard@iadfrance.fr)  
 ✉ [www.iadfrance.fr](http://www.iadfrance.fr)

### James COLLING

Mandataire immobilier Century 21  
 ☎ 06 70 41 75 52  
 ✉ [james.colling@century21.fr](mailto:james.colling@century21.fr)

### James et Francine COLLING

Cours, formations et séjours linguistiques en immersion  
 ☎ 02 51 52 26 72 ou 06 70 41 75.52  
 ✉ [info@immersionanglais.fr](mailto:info@immersionanglais.fr)  
 🌐 [www.immersionanglais.fr](http://www.immersionanglais.fr)

### Karine GRIALOU

Conseillère Bien-être SynerJ-Health  
 📍 18 rue de la Vallée - Nieul  
 ☎ 06 48 22 47 79  
 ✉ [grialou.karine@wanadoo.fr](mailto:grialou.karine@wanadoo.fr)

### LE BUREAU DE CHLOÉ

Chloé THIERY  
 Assistante indépendante  
 ☎ 06 48 14 03 23  
 ✉ [chloe.thiery@lebureaudechloe.fr](mailto:chloe.thiery@lebureaudechloe.fr)  
 🌐 [www.lebureaudechloe.fr](http://www.lebureaudechloe.fr)

### FC PRO

Formations  
 📍 4 la Chicane - rue des Grues - Nieul  
 ☎ 02 28 13 00 93  
 ✉ [formation@fcpro.fr](mailto:formation@fcpro.fr)

### Cecilcou

Cécile FICHET  
 Couture anti-gaspi et retouches  
 📍 29 rue des lilas - Oulmes  
 ☎ 06 63 90 16 26  
 ✉ [cecile.fichet@hotmail.fr](mailto:cecile.fichet@hotmail.fr)

### SYL'CONCEPT & CRÉA

Sylvie LIMOGES  
 Dessinatrice en bâtiment et graphisme  
 📍 Nieul  
 ☎ 06 12 05 22 89  
 ✉ [syl.conceptcrea@gmail.com](mailto:syl.conceptcrea@gmail.com)



## Vous avez un projet de travaux dans votre logement ?

**Le Guichet Unique de l'Habitat** : vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation.

Que ce soit pour améliorer le confort, réduire vos factures d'énergie, adapter votre maison à l'âge ou au handicap, rénover un bien locatif ou encore mettre aux normes votre assainissement, le **Guichet Unique de l'Habitat** de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise est là pour vous accompagner.

Dans un contexte où les dispositifs d'aides évoluent régulièrement et peuvent sembler complexes, le Guichet Unique vous accompagne dans chacun de votre projet. Vous pourrez bénéficier d'un **conseil personnalisé, neutre et gratuit**, que vous soyez **propriétaire occupant, bailleur ou futur acquéreur**.



Des permanences ont lieu le **mercredi matin sur rendez-vous** au siège de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise (25 rue de la Gare à Rive d'Autise).

**Prenez rendez-vous dès maintenant au 07 55 60 51 37 ou au 02 51 50 48 80** pour être accompagné en toute confiance (par notre partenaire – Hatéis Habitat) et donner vie à votre projet.

## HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



Environnement



### L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135 €**  
d'amende à régler dans les 45 jours



Au-delà de ce délai,  
l'amende passe à **375 €**



Si vous ne payez toujours pas,  
le juge peut fixer l'amende à **750 €** maximum\*

#### À savoir

\* L'amende peut aller jusqu'à **1500 €**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver :

**Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR de Benet, de Maillé ou de Maillezais**

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

L'équipe bénévoles organise des rendez-vous conviviaux tout au long de l'année pour le plaisir de sortir de chez soi et de se retrouver : bourse aux jouets à Benet, loto de l'ADMR, sortie cinéma, repas spectacle, sortie de fin d'année (restaurant, croisière...). Venez participer !

**Contact : Priscille GODDE, Présidente**

Téléphone : 02 52 61 45 68

Mail : benevolesassoadmrmaillé@gmail.com / fontenayvsa@admr85.org

Votre service d'aide et d'accompagnement à domicile fait partie du réseau des associations ADMR, sur votre commune, vous pouvez également retrouver :

**Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR et l'accueil de jour des Huttiers de Maillezais**

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique. Les soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention sont dispensés sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice du service. Celle-ci travaille en collaboration avec les intervenants médicaux et paramédicaux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, services d'aide à domicile, ...). Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie : parlez-en à votre médecin !

L'accueil de jour Les Huttiers est situé à Maillezais. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Il a une capacité de 10 places.

**Contact : Michelle LANDREAU, Présidente**

Téléphone : 02 51 87 25 18

Mail : ssiad.maillezaais@admr85.org

**Le service de téléassistance ADMR**

L'ADMR propose depuis plus de 30 ans un service de téléassistance qui permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Le principe est



— pour tous, toute la vie, partout —

simple : chaque abonné au service de téléassistance désigne 2 personnes de son entourage qui seront prévenues par la permanence d'écoute lorsque l'abonné effectuera un appel d'urgence par l'intermédiaire de son bouton d'alerte (porté en médaillon ou en montre). Téléassistance fixe ou mobile, plusieurs modèles sont à disposition.

Basée à La Roche-sur-Yon, l'équipe de téléassistance de l'ADMR assure une permanence d'écoute 24 h / 24 7 jours sur 7, ainsi que l'installation, la maintenance et le dépannage du matériel à domicile.

**Contact :** fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

**Le service de livraison de repas à domicile ADMR**

L'ADMR propose un service de livraison de repas à domicile, préparés avec des produits frais principalement issus du Grand-Ouest, livrés directement à domicile 2 à 3 fois par semaine et rangés selon la demande du client. Les repas sont composés par une diététicienne (menus spécifiques sont possibles sur demande).

**Contact :** fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

**Le service d'aide aux aidants ADMR**

L'association ADMR Aide aux Aidants qui a pour but de délivrer un service de répit à domicile pour tous ceux qui ont en charge un enfant, un parent malade ou fragilisé par l'âge.

Une personne de confiance prend le relais auprès de votre proche à tout moment de la journée et de la nuit. Les interventions sont à la carte :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

**Contact :** bulledair@admr85.org - 02 51 44 11 55

**Les associations ADMR recrutent !**

Retrouvez l'ensemble de nos métiers, des témoignages de salariés et des offres sur : <https://emplois.admr85.org>

L'ADMR se tient à la disposition des collectivités pour développer des services et répondre au besoin des habitants (micro-crèche, Lieu d'accueil enfant parent, résidence autonomie, EHPAD...).

Contact : fontenayvsa@admr85.org  
02 52 61 45 68

## ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 200 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.

### Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

### Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).

### Voyants : Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
- Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
- Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



### APPEL À BÉNÉVOLES



#### Vous aimez lire, et lire à haute voix ?

Vous avez du temps disponible ?

Vous savez vous servir d'un ordinateur ?...

Alors n'attendez-plus !...

#### Devenez Donneur de voix !

Enregistrez chez vous, avec un ordinateur et un micro-casque, des livres de tous genres.

Eclairez le quotidien des personnes empêchées de lire en raison de leur handicap.

Formation et aide permanente assurées par les responsables de la bibliothèque sonore du comité.

Vous êtes intéressé(e) ?

Contactez le Comité Valentin Haüy de Vendée

Tél : 02.51.37.22.22

Mail : [comite.vendeeavh.asso.fr](mailto:comite.vendeeavh.asso.fr)

## L'OUTIL EN MAIN

### Rencontre et épanouissement de deux générations :

L'outil en main est une association dont le but est l'initiation des jeunes dès 9 ans jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels et du patrimoine, par des Gens de Métier, professionnels qualifiés (tous passionnés, tous bénévoles), le plus souvent en retraite. Ces gens de métiers initient les jeunes aux techniques artisanales et au geste juste, avec de vrais outils et dans de vrais ateliers. Une initiative humaine où deux générations se rencontrent et collaborent à une même activité.

### Echanger et Transmettre :

L'outil en main permet aux jeunes de choisir leur avenir professionnel. A travers ces ateliers hebdomadaires, ils découvrent tout un panel de métiers différents qui facilitera leur orientation future. Certains d'entre eux, en effet, se tournent vers l'apprentissage et se forment à un métier qu'ils ont découvert dans nos ateliers. L'outil en main se positionne donc en amont de la formation « architecte de l'avenir », il est une référence pour l'orientation des jeunes vers les métiers du savoir-faire français.

**On recrute également des bénévoles pour accompagner les jeunes. Nous avons 16 jeunes pour la rentrée 2025.**

Découvrez l'outil en main :

Chaque année, l'outil en main ouvre ses portes pour permettre aux enfants, parents et amis de venir découvrir nos ateliers afin de rencontrer les bénévoles.

Vous souhaitez :

- simplement vous renseigner
- donner du temps et transmettre votre passion
- inscrire votre enfant

Plus de 227 ateliers partout en France

Renseignez-vous à l'outil en main Vendée-Sèvre-Autise

ZA des Champs Francs

18 route de Saint-Pompain

85490 BENET

Contact :

- Patrick DUPONT (Président) au 06 71 85 78 35
- Patrice POITIERS au 06 88 17 57 95







MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Bientôt 16 ans ?

# PENSEZ AU RECENSEMENT !

## Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est  
obligatoire !

## Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

## Comment ?

Rendez-vous en mairie ou  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



INSTAGRAM  
@armees.jeunesse



LINKEDIN  
Direction du service national  
et de la jeunesse



X  
@DSNJeunesse



YOUTUBE  
@SGArmees

## OBTENIR OU RENOUVELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis 2017, l'instruction des cartes d'identité et des passeports se fait uniquement sur rendez-vous, dans les communes habilitées. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

- Mairie de MAILLEZAIS au 02 51 00 70 25
- Mairie de SAINT-HILAIRE-DES-LOGES au 02 51 52 10 23
- Mairie de BENET au 02 51 00 96 26
- Mairie de FONTENAY-LE-COMTE au 02 51 53 41 41

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de « pré-demande » a été mis en place pour l'établissement de la carte d'identité et/ou du passeport biométrique. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA (formulaire papier).

### Comment procéder sur le site internet de l'ANTS ?

1. Créer son compte ANTS : <https://ants.gouv.fr>
2. Remplir le formulaire de pré-demande CNI et/ou passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité/une pré-demande de passeport)

Après la validation de la pré-demande, vous recevrez par messagerie un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie.

### Pour la carte d'identité

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si :

- vous réalisez une première demande ou un renouvellement : la procédure est gratuite
- vous réalisez un renouvellement en cas de perte : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire
- vous réalisez un renouvellement en cas de vol : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire

### Pour le passeport biométrique

La réalisation d'une pré-demande est possible :

- si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé
- si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé (acheté au préalable)

### Après avoir effectué la pré-demande en ligne :

1. Contacter la mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir un rendez-vous (contacts ci-dessus)

2. Lors du déplacement en mairie, il est nécessaire d'apporter :

- la pré-demande imprimée ou le numéro de celle-ci, indispensable à la mairie
- le numéro du timbre dématérialisé si la pré-demande n'est pas imprimée uniquement en cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou en cas de réalisation du passeport
- une photo d'identité moins de 6 mois (photomaton agréé ou photographie) qui doit être différente du dernier titre d'identité
- un justificatif de domicile récent moins de 3 mois
- la carte d'identité (ou la copie intégrale d'acte de naissance seulement en cas de perte ou vol, de première demande, ou si le titre d'identité est périmé depuis plus de 5 ans)
- l'ancien passeport en cas de demande de renouvellement
- la déclaration de perte ou de vol (uniquement dans ces deux cas) avec si possible un document avec photo (licence de sport, carte vitale etc...)

**Attention la mairie de Rives-d'Autise n'est pas habilitée à faire les déclarations de vol, il faut se rendre obligatoirement en gendarmerie.**



## ÉTAT CIVIL

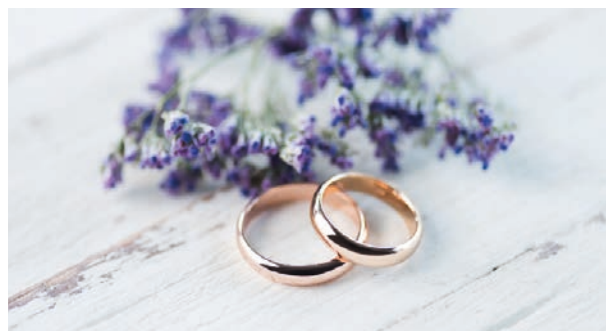
## NAISSANCES

24/12/2024 CLAVERY Léna  
 25/12/2024 PIED Naëlle  
 17/01/2025 LEGRIS WAGNER Mila  
 03/02/2025 HERVY Catalëya  
 07/02/2025 BARIBAUD Romane  
 08/02/2025 DUPAS Aëly  
 22/02/2025 NALLET Isaure  
 28/02/2025 PLANTIER Iris  
 28/02/2025 GAUTIER COLAS Cléo  
 21/06/2025 MOINEAUD LOISEAU Djeylan  
 22/08/2025 MASSÉ Lucie



## MARIAGES

08/02/2025 GAINET Camille et PINTAULT Cyril  
 24/05/2025 FALLOURD Aurélie et RUPIN Landry  
 29/05/2025 JOSSE Anne et LECOMTE Cyril  
 14/06/2025 METAYER Marine et FOISSEAU Pierre  
 16/08/2025 ROUX Line et TALON Maxime  
 06/09/2025 TALON Emilie et FONTAINE David  
 13/09/2025 JAHIEL Nelly et STEPHAN Ludovic  
 19/09/2025 PAVAGEAU Elodie et RASSINOUX Maxime



## DÉCÈS

17/11/2024 ARDOUIN Gilberte née GUILBAUD  
 29/11/2024 MAILLET Nicole née BRELAY  
 13/12/2024 BRAGARD Bernard  
 14/12/2024 FRANC Christiane née OHEIX  
 22/12/2024 BOULLARD Arlette née MICOU  
 23/12/2024 FOUCAUD Ginette née GAUBERT  
 08/01/2025 METEAU Paulette née SUIRE  
 23/01/2025 JAULIN Georges  
 25/01/2025 THIZON Brigitte née TAVERNIER  
 04/02/2025 COUTANTIC Colette née MAI  
 15/02/2025 MÉTAY Daniel  
 30/03/2025 FRELAND Jean-Paul  
 15/04/2025 JAUZELON Christiane née AUDONNET  
 26/04/2025 LECOUFFE Christine née LELAURE  
 24/05/2025 BOULIN Simone née LELIÈVRE Simone  
 25/05/2025 BOUILLAUD Rémi  
 30/05/2025 GARNIER Abel  
 10/06/2025 BLANDIN Estelle  
 19/06/2025 ZIMMER Valérie née LUCE  
 24/06/2025 ONILLON Patricia  
 26/06/2025 GRELLIER Lucette née CARTERET  
 12/07/2025 GOUIN Bernard  
 13/07/2025 VIVIER Paul

14/07/2025 CLÉMENT Michel  
 20/07/2025 GAUDUCHON Emile  
 30/07/2025 TEXER Nohan  
 07/08/2025 RENOU Louissette née AUDINEAU  
 22/08/2025 DUPUY Renée née THIZON  
 28/09/2025 BISSON Ginette née NAUDON  
 30/09/2025 BENAZET Georges  
 13/10/2025 GEFFROY Gwénaél  
 19/10/2025 BROSSARD Ginette  
 30/10/2025 ARCHAMBAUD Raymonde née MORISSET  
 15/11/2025 PROTEAU Edith née BOUILLAUD  
 17/11/2025 QUATTER Didier





## CONTACTS UTILES

### Mairie principale à Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 rue Aliénor d'Aquitaine
- ☎ 02 51 52 40 12
- ✉ mairie@rives-autise.fr
- 🌐 www.rives-autise.fr
- 🕒 lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h30  
mercredi de 9h00 à 12h30  
vendredi de 13h30 à 16h30

### Mairie annexe à Oulmes

- 📍 7 rue de la Venise Verte
- ☎ 02 51 52 40 59
- 🕒 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30

### Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire sur rendez-vous  
☎ 02 51 52 40 12  
Les Maires délégués et les adjoints,  
lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.  
Renseignements en mairie.

### Accueil général Mairie à Nieul-sur-l'Autise

- Nadia GUYOT
- ✉ mairie@rives-autise.fr

### Accueil général Mairie à Oulmes

- Sophie JACQUEREY
- ✉ accueil-oulmes@rives-autise.fr

### Secrétaire général de Rives-d'Autise

- ✉ sg@rives-autise.fr

### Affaires générales de Rives-d'Autise

- Virginie CHARRIER
- ✉ sga@rives-autise.fr

### Location des salles et relais touristique

- Marjorie RIOU
- ✉ contact@rives-autise.fr

### Agence postale à Nieul-sur-l'Autise

- 📍 14 place du Forail
- ☎ 02 51 52 19 35
- 🕒 du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30  
samedi de 9h00 à 12h00

### Agence postale à Oulmes

- 📍 5 rue de la Venise verte
- ☎ 02 51 00 36 40
- 🕒 mardi, mercredi, vendredi, samedi  
de 8h15 à 12h00

### Centre du Vignaud

- Caroline BOEUF
- 📍 8 rue du Moulin - Nieul-sur-l'Autise
- ☎ 02 51 52 43 38
- ✉ centre-du-vignaud@rives-autise.fr
- 📍 Centre du Vignaud
- 🕒 Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00 et de  
14h00 à 17h00, mardi et jeudi de 09h00 à 13h00

### Bibliothèque site de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 Rue de la Croix Perrine
- 🕒 mercredi de 16h00 à 18h00  
vendredi de 16h30 à 18h30  
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-nieul@rives-autise.fr

### Bibliothèque site de Oulmes

- 📍 23 rue de la Venise Verte
- 🕒 lundi de 16h30 à 18h30  
mercredi de 16h30 à 18h30  
vendredi de 16h30 à 18h30  
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-oulmes@rives-autise.fr

### Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

- 📍 25 rue de la Gare - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 80
- ✉ secretariat@cc-vsa.com
- 🌐 www.cc-vsa.com

### Maison Intercommunale de Loisirs

- 📍 6 rue du Moulin - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 76
- ✉ mil.direction@cc-vsa.com

### Assistante sociale

- 📍 33 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
- ☎ 02 51 53 67 00

### Gendarmeries

- 📍 74 rue Antoine Cardin - Saint-Hilaire-des-Loges
- ☎ 02 51 52 10 05

### Petites Cités de Caractère

- 📍 16 rue Saulnière - Maillezais
- ☎ Tél : 02 51 00 70 06
- Vous pouvez bénéficier des permanences de l'Architecte  
conseil 6 mardis dans l'année
- 📍 Prendre rendez-vous en mairie
- ☎ 02 51 52 40 12

Le 16 juin prochain, Marc BLOCH va faire son entrée au Panthéon. Cet historien est mobilisé à sa demande en août 1939, à l'âge de 53 ans. Il s'engage dans la Résistance à Lyon en 1943, arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944, torturé et enfermé à la prison de Montluc, il est fusillé le 16 juin 1944. Il livre son témoignage sur la débâcle de 1940 dans « L'Étrange défaite » écrit entre juillet et septembre 1940 et publié en 1946.

### La défaite.

Quand la France, à la demande du maréchal PÉTAIN, nouveau chef du gouvernement, cesse le combat, prélude à la signature d'un armistice sévère, le bilan militaire est évalué pendant la courte campagne de France (10 mai-20 juin 1940) à près de 100 000 morts.

Face à la débâcle, deux voies s'offrent au nouveau chef du gouvernement, la capitulation ou l'armistice. La première impute la responsabilité de la défaite aux militaires, alors que l'autre en fait peser la responsabilité à la classe politique, c'est la seconde qui est choisie, PÉTAIN s'en est fait l'ardent partisan depuis le 25 mai. Lequel est accepté parce le pays est assommé par la défaite, qu'il correspond aux vœux de la majorité des Français, qu'il permet de limiter les destructions, qu'il donne une marge de manoeuvre au gouvernement en évitant une dépendance accrue envers la Grande-Bretagne et qu'il peut faire espérer des gestes de la part des Allemands (assouplissement de la ligne de démarcation, libération de prisonniers).

Pour l'heure, désarmés par la défaite brutale, la coupure de la France en deux, les prisonniers retenus en Allemagne, l'exode (6 millions de Français ont quitté leur domicile entre le 15 mai et le 20 juin), les difficultés de la vie quotidienne, la présence de l'occupant, les Français s'en remettent à celui qui a fait « le don de sa personne à la France », il précisera dans son discours du 20 juin les raisons de la défaite, « nous avons trop peu d'enfants, trop peu d'amis, trop peu d'alliés ». Cette version des faits est totalement contestée par le général DE GAULLE qui désigne clairement les responsables : « ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs » (discours du 18 juin).

Plus largement, la défaite, selon l'historien Henry ROUSSO s'explique par la démobilisation des esprits durant la drôle de guerre, les choix des stratégies périphériques qui ont cherché à porter la guerre partout sauf sur la frontière franco-allemande, les carences de l'état-major pris de court, les consignes tardives, les troupes livrées à elles-mêmes, la dispersion des blindés, l'engagement précoce des troupes de réserve et le manque de coordination avec les armées alliées.





## L'occupation

Les relations en temps de guerre entre belligérants sont régies par des conventions internationales dont elles précisent les modalités. La convention d'armistice, dans son article 3, indique les volontés de l'occupant : « le gouvernement français s'engage à faciliter les réglementations relatives à l'exercice des droits de la puissance occupante et à la mise en exécution avec le concours de l'administration française ».

Pour la troisième fois en moins d'un siècle, de nombreux départements sont occupés : 25 en 1871, 7 en 1914 et 53 en 1940, dont 41 dans leur totalité.

Le journal de la Vendée du 30 juin 1940 évoque l'état d'esprit de la population de Fontenay, qui doit être sensiblement le même que celui de notre commune, « à part quelques insoucians des deux sexes, la population semble figée dans une morne et anxieuse tristesse. Pas d'incident, on devine que les esprits se recueillent et que les pensées vont vers les absents dont on est forcément sans nouvelles ».

Le journal La Vendée du 7 juillet 1940 publie la communication du commandant en chef de l'armée allemande : « L'armée allemande garantit aux habitants pleine sécurité personnelle et sauvegarde de leurs biens. Ceux qui se comporteront paisiblement et tranquillement n'ont rien à craindre. Tout acte de violence ou de sabotage sera puni des peines les plus sévères. Sera considéré comme acte de sabotage tout endommagement ou détournement de produits récoltés, de provisions de guerre et d'installations de tous genres, ainsi que l'endommagement d'affiches de l'autorité compétente. Seront passibles de conseil de guerre les faits suivants : les attroupements dans les rues, la distribution de tracts, l'organisation d'assemblées publiques et de manifestations qui n'auront pas été approuvées par le commandement allemand, ainsi que toute autre manifestation anti-allemande ».

La présence de soldats allemands bouleverse la vie des habitants. L'article 18 de la Convention d'armistice précise que « les frais d'entretien des troupes d'occupation allemandes sur le territoire français seront à la charge du gouvernement français ». Cela se traduit par l'injonction faite au maire de réquisitionner des logements pour les 48 occupants. Les officiers sont logés chez les notables ou dans de grandes maisons, le capitaine chez ECARLAT, le lieutenant chez FLEURISSON et le major chez GÉRIN. Les soldats sont logés chez l'habitant : chez BERNARD, DRAPRON, GRAYON Robert, COLON, AUDONNET, GRAYON Raoul, GAUDUCHEAU, MOINARD M, ARSICAUD, MOINARD A, GAUDUCHON, OLIVIER, GUILBAUD, CORDÉ, GAUTREAU, PAPIN, GERBAUD, CARRÉ, DEBOUTÉ, ROY, RENOU et DRONNEAU. Lors du retour des Allemands en 1941, le capitaine TIPPENAU logeait chez le notaire, le major chez GÉRIN et le lieutenant EHMER chez ECARLAT. Pour se nourrir, les soldats cultivaient un champ de pommes de terre et de choux-pommes.

Les chevaux occupent les écuries du Vignaud. Ils sont entraînés dans des manèges au Vignaud où ont lieu tous les mardis à 9 h des exercices, aux Baraudières et autres lieux.

En 1940, l'heure française est alignée sur l'heure allemande (UTC +1 en hiver, UTC + 2 en été). En février 1941, la zone libre adopte l'heure allemande.

*« La monnaie allemande doit être acceptée au même titre que les billets français sur la base de 20 francs pour 1 mark, non seulement en paiement des ventes qu'ils effectuent, mais également dans la mesure du possible, pour leurs propres achats » (14 juillet 1940).*

Pour éviter tout trouble et s'assurer sa propre sécurité, l'autorité allemande fait contrôler le stock d'armes par l'intermédiaire du préfet qui enjoint la population « de remettre sans délai aux autorités allemandes les plus proches, par l'intermédiaire des mairies, toutes les armes à feu et munitions, grenades à main, explosifs et autres matériels de guerre détenus en territoire occupé ». Cette ordonnance a un caractère absolument impératif. La population doit donc s'y conformer strictement pour éviter les sanctions très graves qui ne manqueraient pas d'être prises par les conseils de guerre contre les contrevenants (*L'Etoile de la Vendée*, 11 août 1940). Si certains se résignent à se conformer aux directives, d'autres conservent leurs armes en les enterrant ou en les cachant dans une vieille maison abandonnée ou dans un puits.



Vainqueur, l'occupant s'installe dans les communes de la zone occupée. A Nieul, il fixe le siège de son administration, appelée Kommandantur, dans la salle de l'étage de l'école des filles, dont l'ancienne porte portait l'inscription Schreibstube (secrétariat). Les soldats prennent possession de l'école privée des garçons. La scène est transformée en entrepôt de son et d'avoine pour les chevaux, la salle de classe en salle de réunion, le préau abrite la roulante. Les enfants jouent dans la cour au milieu des soldats ou dans le petit jardin de l'instituteur. Plus tard, le salon de l'instituteur sera lui aussi occupé, tandis que les élèves seront transférés dans une salle derrière le presbytère. Quotidiennement, la troupe défile dans les rues au rythme de ses pas cloutés, soigne et entraîne ses chevaux. Chargés de la surveillance de la population, on retrouve partout les soldats, au café, dans les magasins, chez les coiffeurs. Toutes les deux heures, ils effectuent des patrouilles. Ils ont même installé un ponton au Vignaud pour se baigner dans l'Autise. Cette occupation ne se fait pas sans désagrément.



Les personnes, objets de réquisition, doivent déclarer en mairie les dommages causés aux habitants par les troupes d'occupation. Ces documents nous confortent dans l'idée que, globalement, les occupants se sont sentis chez eux, protégés par une certaine impunité. Les dégâts commis sur les terres, consistant en pacage de luzerne, de sainfoin ou de prairie naturelle, sont évalués par leur propriétaire à 5 350 francs sur une surface de 13 hectares.

Parmi ceux perpétrés dans les maisons, on relève quatre sommiers brisés, ainsi qu'une garniture de toilette, quatre carreaux, une chaise, une table et une tapisserie déchirée, sans oublier deux écuries dépavées, deux râteliers brisés, une cheminée de forge à refaire. L'on découvre par un courrier adressé à la mairie, le 30 mai 1941, la raison du dépavement des deux écuries : « Quelques écuries au château sont très humides parce qu'elles n'ont pas de pavé. Il faut craindre que les chevaux ne deviennent malades. Vous êtes priés de faire paver les écuries. Les vétérinaires aussi ont demandé cela » (TIPPENAU, capitaine).

Lors du retour des Allemands en 1941, la situation semble quelque peu se dégrader. Le capitaine porté sur l'alcool parle couramment français, ainsi que certains soldats, ce qui poussé la population à se méfier devant certains soldats, feignant de ne pas les comprendre. Le capitaine TIPPENAU, surnommé « Petit Panier » par le jeu de consonance patoise, joue de son autorité et de son fort tempérament pour obtenir ce qu'il exige, ainsi, à l'hôtel réclame-t-il et obtient-il, sous la menace de représailles envers la patronne, une omelette avec douze œufs au cognac.

Le capitaine excepté, les soldats allemands n'étaient pas nazis, ils étaient, pour la plupart, des civils enrôlés dans l'armée et, en 1941, en attente d'être envoyés sur le redoutable et redouté front

russe. Quelques soldats se cachent, derrière un mur, pour ne pas saluer le capitaine.

Le charbon, d'autant plus précieux qu'il est rare, est au centre des contacts tendus entre l'occupant et la mairie, comme le montrent ces deux courriers :

« Dans mon quartier et dans la messe (sic) pour les officiers allemands, chez M. FLEURISSON, il n'y a pas de cheminée et parce que M. FLEURISSON n'a pas de cheminée, le chauffage ne marche pas de sorte qu'il n'est pas possible d'être assis dans les chambres pour lire ou travailler. Vous êtes priés de donner à M. FLEURISSON un bon par lequel il est autorisé d'acheter de charbon ». TIPPENAU (3 avril 1941).

« Selon les arrêtés des autorités allemandes, les logeurs sont obligés à chauffer les chambres où les soldats allemands sont logés. Vous êtes priés de faire qu'assez de charbon et du bois soient livrés aux logeurs pendant la saison froide. Annoncez-moi les mesures prises de nous en ce sujet, SVP, et ayez égard des grandes pièces au château et aux écoles. Outre cela, il me faut demander que les volets soient appliqués à la grande salle de l'école pour pouvoir obscurcir ». TIPPENAU, Capitaine (16 août 1941).

La réquisition peut s'étendre à de la « main d'œuvre spécialisée ou non », le maire arrête le tarif de ces prestations selon les compétences et le statut : interprète sachant traduire et écrire l'allemand, 60 fr. la journée, sachant seulement traduire, 30 fr. la journée, les ouvriers spécialisés toucheront 40 fr. par jour, les non-spécialisés, 25 fr. et les femmes, 20 fr. (1<sup>er</sup> octobre 1940). Par ailleurs, les communes limitrophes de grands axes routiers doivent désigner des hommes pour garder divers sites, routes, voies ferrées, etc.



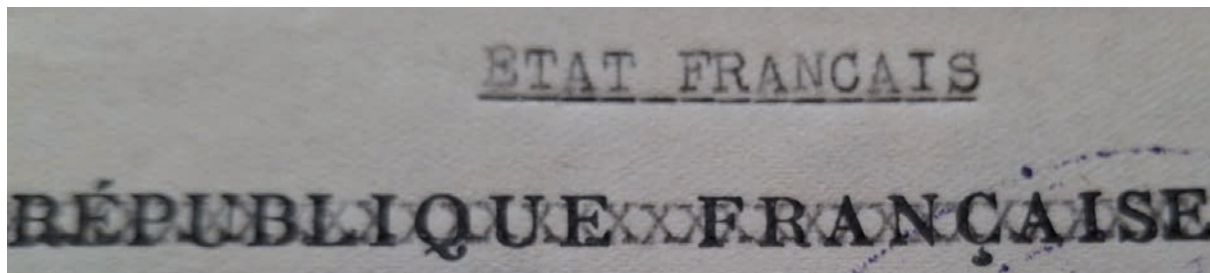
## Vichy

Si le Maréchal assume de figurer comme le soldat qui se sacrifie au pire moment de cette période, il n'en reste pas moins vrai qu'il

n'entend pas rester passif. Ses premiers discours annoncent clairement ses intentions : "l'armistice est, à mes yeux, la condition nécessaire à la pérennité de la France éternelle".

Le 10 juillet 1940, après qu'elles ont la veille voté le principe d'une révision constitutionnelle, les deux assemblées donnent tous les pouvoirs au vainqueur de Verdun. Les parlementaires, dans leur écrasante majorité, figés par la peur, le désarroi, ont sacrifié la République. Le lendemain, le premier article de la nouvelle constitution confirme ce lâche abandon. "Nous, Philippe PÉTAIN, maréchal de France, déclarons assumer les fonctions de chef de l'État français." Il concentre entre ses mains tous les pouvoirs, même celui de choisir son successeur, mettant de ce fait en place une dictature personnelle. L'État français, dont il est désormais le chef légitime, correspond à la zone dite libre, dont la capitale Vichy a été choisie pour son emplacement, sa capacité hôtelière, ses salles de réunion, sa poste (la 2<sup>e</sup> de France), etc.

Sa politique " Révolution nationale " déploie la devise nouvelle " Travail, Famille, Patrie ". La République s'efface devant l'État et la nation devant la patrie. Puisque la République avait fauté, il fallait châtier les coupables, les responsables du désastre. En premier lieu, le général DE GAULLE, qui réfugié à Londres depuis le 16 juin, attire sur lui la foudre du nouveau pouvoir. Admis à la retraite d'office, il est condamné par contumace à une peine de quatre ans de prison, cent francs d'amende, puis reconnu coupable par un autre tribunal militaire de " désertion et mise au service d'une puissance étrangère ", condamné à la peine capitale, à la confiscation de ses biens et à la dégradation militaire.



Cette dictature personnelle repose sur le rôle central du chef. Une véritable dévotion entoure le maréchal, qui met en place le culte de la personnalité à travers l'hymne qu'apprennent et chantent tous les petits Français à l'école. A Nieul, nos écoliers défilent à son rythme lors des manifestations du 14 juillet et 11 novembre. Adversaire notoire du régime, l'instituteur public en a modifié les paroles.

**Une flamme sacrée  
Monte du sol natal  
Et la France enivrée  
Te salue Maréchal !  
Tous tes enfants qui t'aiment  
Et vénèrent tes ans  
A ton appel suprême  
Ont répondu "Présent"**

**Maréchal nous voilà !  
Devant toi, le sauveur de la France  
Nous jurons, nous, tes gars  
De servir et de suivre tes pas  
Maréchal nous voilà !  
Tu nous as redonné l'espérance  
La Patrie renaîtra !  
Maréchal, Maréchal, nous voilà !**

**Tu as lutté sans cesse  
Pour le salut commun  
On parle avec tendresse  
Du héros de Verdun  
En nous donnant ta vie  
Ton génie et ta foi  
Tu sauves la Patrie  
Une seconde fois.**

La jeunesse, effectivement, cible privilégiée de l'attention idéologique du régime est associée à la promotion du culte voué au chef de l'Etat par la rédaction d'une lettre au maréchal et la présence dans la salle de classe du portrait officiel.

" L'atmosphère malsaine dans laquelle ont grandi beaucoup de vos aînés a étendu leurs énergies, a molli leur courage et les a conduits à la pire catastrophe de notre histoire. Pour vous, engagés dès le jeune âge dans les sentiers abrupts, vous apprendrez à préférer au plaisir facile les joies des difficultés surmontées. "  
PÉTAIN, 29 décembre 1940.



## Travail Famille Patrie à l'usage des enfants de France.

Il est un beau vieillard, solide et droit comme l'arbre des druides, un clair regard illumine son visage impassible, clair comme l'eau calme de son pays quand elle reflète un coin de ciel. Il va, la démarche ferme, la tête rejetée en arrière, sous la triple couronne de chêne, les bras constellés des sept étoiles, la médaille militaire sur la poitrine, face au cœur. C'est le maréchal PÉTAÏN, notre maréchal, le père de tous les enfants de France, qui fait don de sa personne à la France. Maintenant, il commande à 42 millions de Français accablés, aux 110 millions d'hommes de la métropole et des colonies. Une deuxième fois au bord de l'abîme, il a sauvé la France, meurtrie mais toujours vivante. Il est le signe de l'espoir, la promesse de lendemain nouveau, la terre reverdit au printemps. Chef et père avec dévouement, intelligence, amour et foi, il a apporté le seul baume qui puisse rendre la France à son grand destin, l'affectueux remède de la vérité.

*La vie du maréchal Pétain racontée aux enfants de France*, Nice, édition de La Vraie France, 1941.

Vecteur essentiel et quasi unique de l'information, la presse, censurée par le régime, n'offre que des articles vantant l'action du chef, les événements locaux relèvent tous du fait divers.

« Améliorer le sort des prisonniers » (discours du 30 octobre 1940). L'armistice signé, il semble légitime pour les Français que les prisonniers regagnent leurs foyers. Cependant, ils vont être l'objet d'un chantage dans les relations entre France et Allemagne. Ils sont un gage, tout comme la ligne de démarcation, pour HITLER qui entend exercer des pressions sur Vichy pour en obtenir des concessions.

Le Conseil municipal vote une somme de 1 000 francs pour l'envoi de colis aux soldats de la commune prisonniers de guerre le 14 septembre 1940. Fin septembre, les habitants de la commune souscrivent pour 1875 fr. de secours aux prisonniers. Les élèves de l'école publique de garçons participent à la souscription du comité départemental de secours aux prisonniers de guerre de Vendée à hauteur de 77,50 francs, fin novembre 1940. À ces envois s'ajoutent les lettres et surtout les colis de plus en plus nombreux, à telle enseigne que le receveur des postes, M. PAULET, propose de se faire aider par sa femme, moyennant rétribution, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1942.

L'absence des actifs, prisonniers en Allemagne, se fait ressentir dans tous les domaines, ainsi « la laiterie coopérative de Nieul recherche un laitier pour la tournée de Saint-Michel-le-Cloucq » (La Vendée, 15 décembre 1940).

Le Conseil municipal prend sa part dans cet hommage à PÉTAÏN en lui adressant, le 23 février 1941, « ses remerciements pour l'œuvre commencée et sa confiance pour l'avenir ». Les élections étant ajournées en temps de guerre, le conseil municipal élu en 1935 ne sera renouvelé qu'en avril 1945. Cependant, la démission du maire Eugène MOREAU en 1941, pour raison de santé et sans doute aussi en raison de la relation

difficile avec l'occupant, entraîne l'élection d'un nouveau maire, François DRAPRON, jusqu'à présent 1<sup>er</sup> adjoint.

## La collaboration.

Par l'entrevue de Montoir sur le Loir (Loire-et-Cher), le 24 octobre 1940 avec HITLER, PÉTAÏN fait, de son plein gré, entrer la France dans la voie de la collaboration avec le Reich « pour maintenir l'unité française dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen » (discours du 30 octobre). Le maréchal espère que cet engagement pourra « alléger le poids des souffrances de notre pays, améliorer le sort de nos prisonniers, atténuer la charge des frais d'occupation, assouplir la ligne de démarcation ». Il termine ainsi son allocution, « je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père, je vous tiens aujourd'hui le langage du chef ».

On a défini la collaboration comme une accommodation, c'est-à-dire une adaptation à la réalité inédite de l'occupation, une sorte de cohabitation avec l'occupant qui revêt trois degrés d'implication : l'obéissance aux contraintes imposées (le couvre-feu par exemple), le choix opportuniste par intérêt personnel, enfin, appelée aussi collaborationnisme, l'adhésion à l'idéologie du vainqueur.

Dans les maisons réquisitionnées, la cohabitation avec l'occupant est vécue de manière plus ou moins intrusive selon les situations. Ici, les soldats sont considérés comme « corrects », « plutôt sympathiques ». Ailleurs, « des horreurs ces gens-là » (Mme CARTRAUD). La méfiance teintée d'appréhension a pu colorer cette cohabitation d'une certaine inquiétude qui pouvait parfois se muer en malaise. Lorsqu'un soldat a voulu proposer des chocolats à la petite fille de la maison, ou un second des bonbons à une autre, lorsqu'un troisième soldat a pris le petit garçon dans ses bras, la vive tension du moment a laissé place à un légitime soulagement quand ces trois soldats n'ont fait preuve que d'une attitude bienveillante envers ces enfants. Peut-être pensaient-ils, ce faisant, à leurs enfants restés outre-Rhin.





[illegible]

« Au cours d'un déménagement, Mme DESCHAMPS, née Olive GAUBERT, 26 ans, avait fait transporter son mobilier de Fontenay-le-Comte, où elle habitait, à Nieul-sur-l'Autise, sa nouvelle résidence. Dans la nuit qui suivit son installation, un inconnu profitant de son absence s'est emparé d'une certaine quantité de victuailles et d'une somme d'argent. Ce n'est que le lendemain matin, en rentrant dans sa nouvelle demeure, que Mme DESCHAMPS a constaté le méfait. La brigade de gendarmerie d'Oulmes a ouvert une enquête » (L'Etoile de la Vendée, 4 mai 1941).

« Mme GILLET, réfugiée qui habite au village de Chavagné, s'était rendue à bicyclette à Nieul. Elle déposa son vélo dans la cour de Mme BÉLY. Quand elle voulut le reprendre, il avait disparu » (La Vendée, 1er septembre 1940).

Le vélo, en l'absence de carburant lié aux restrictions, est devenu le moyen de transport le plus utilisé.

Le contexte de pénurie favorise le marché noir qui s'est développé aussi, avec les Allemands, pour obtenir des cigarettes. Des citoyens, des citadins, venaient s'approvisionner chez les paysans auxquels ils procuraient du pétrole, par exemple. Des villageois n'hésitaient pas à prendre le risque d'aller la nuit entre deux patrouilles qui au Vignaud, qui à Bosson, faire moudre leur grain.

La guerre a marqué, comme tous les enfants, l'enfant qu'était notre ancien maire qui raconte comment on faisait face à la pénurie :

*« Pour les vélos, les pneus étaient attribués parcimonieusement par des bons. Le cordonnier manifestait son talent en cousant deux vieux pneus l'un sur l'autre, et quand ils étaient de nouveau usés, il taillait dedans des rondelles qui, enfilées dans un fil de fer, se voyaient de nouveau fixées sur la roue. Les produits courants, sucre, café, huile, savon, etc., tous se faisaient de plus en plus rares. La situation rendait les gens très ingénieux. Avec du suif, de la soude caustique, de la sùre, on fabriquait un semblant de savon. Pour le café, on faisait griller de l'orge. Pour le sucre, on cultivait les betteraves à sucre, qui, après cuisson, donnaient un liquide noirâtre mais quelque peu sucré. On se procurait d'autre part en pharmacie de la saccharine pour pallier le manque de sucre ».*

(Louis MOINARD, Grandir là où on a été semé, p. 29)

Les distractions ou loisirs permettent de donner un espace de liberté dans cette période troublée.

Lors des veillées entre voisins, à tour de rôle les uns chez les autres, les jeunes et les hommes jouent aux cartes et les femmes tricotent. Si les bals sont interdits, quoiqu'il en a existé de clandestins à Sauvéré, des concours de boules ferrées sont organisés sur le boulodrome des cheminots à Fontenay, le 4 mai 1941, où menée par M. PAPIN la quadrette de Nieul arrive en 4<sup>ème</sup> position et celle de M. BIRAUD en 7<sup>ème</sup>. Ce dernier arrive, toutefois, en tête du pointage hommes (La Vendée, 11 mai 1941).

En octobre 1943, la saison bouliste se clôt par la victoire des boulistes nieulais sur ceux de L'Hermenault. Sport collectif développé pendant la guerre, le football permet de compenser la restriction des activités de loisirs. L'équipe de Nieul bat celles de Xanton (3-2) et de Saint-Michel-le-Cloucq (3-2), mais cette dernière ayant battu celle de Xanton (5-2), est déclarée vainqueur du tournoi (La Vendée, 15 mars 1942).

Madame FLEURISSON à l'initiative du comité de soutien aux prisonniers organise des séances théâtrales dans les cloîtres, il nous en reste une photo (à droite).

Dans son discours du 12 août 1941, PÉTAINE fustige « un vent mauvais ... l'inquiétude qui gagne les esprits ». Si les Français restent encore globalement attachés à la personne du maréchal, un nombre croissant d'entre eux, de manière plus ou moins ouverte, se détachent de la politique menée par son gouvernement, jugée trop favorable aux intérêts du Reich. ...

À suivre ...

**Michel COIRIER**





17 NIEUL-sur-L'AUTISE (Canton de St-Hilaire des Loges, Vendée)  
Pont de la Pajotière





**RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR**

 **[www.rives-autise.fr](http://www.rives-autise.fr)**

 **@Rivesdautise**



**IntraMuros**

